

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

95^e ANNÉE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2024 N° 3

*Il y a 70 ans : la fin de
la guerre d'Indochine*

Sommaire

ÉDITORIAL 3

DEUIL 4

ACTUALITÉS 5

Cérémonie du 8 mai 5

Rencontre avec la ministre canadienne
des anciens combattants 5

À l'honneur 6

Avec les cadets de la Gendarmerie 6

Commémoration à Fréjus de la fin de
la guerre d'Indochine 7

L'UNACITA rend hommage aux
Morts pour la France en Indochine 10

DOSSIER 14

Indochine

HISTOIRE 32

Les Tuskegees 32

LES GROUPEMENTS 39

CULTURE ET SCIENCES 46

LECTURE 48

90^e CONGRÈS 51

La Charte

ISSN 1248-472X
Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1228 A 06713.

Juillet - Août - Septembre 2024. Dépôt légal à parution.



1^{re} de couverture : Illustration d'un paysage
du Vietnam par Intelligence Artificielle.

4^e de couverture : Photo de groupe du
conseil d'administration de la FNAM.

© Benjamin Dubuis

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens Combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : René Peter
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue
pour responsable de la perte ou de la destruction
des documents qui lui auraient été sponta-
nément confiés

La FNAM en mouvement

Vous avez été nombreux à nous témoigner de votre satisfaction suite à ce beau congrès au Puy du Fou.

Au nom du conseil d'administration, je vous en remercie, mais sachez que ce succès est aussi le vôtre car votre présence, votre participation active, vos questions directes et vos suggestions y ont largement contribué.

Bien évidemment, nous devons tous saluer la qualité de son organisation par Brigitte Raine, secrétaire générale, et son équipe qui en ont permis le bon déroulement.

Le nouveau conseil d'administration, à une très forte majorité, m'a renouvelé sa confiance pour un nouveau mandat de président. C'est bien sûr une satisfaction mais aussi des obligations.

Certains administrateurs n'ont pu se représenter du fait de nos statuts, l'amiral Henri Lacaille, élu président d'honneur, Jacques Sonnet, vice-président, Joseph Lopez et Mathieu Casanova. Je les remercie pour tout ce qu'ils ont fait pour la Fédération depuis de très nombreuses années.

Les entrants sont à la hauteur : Benoît Clavier, président du centre de transfusion sanguine des armées à Percy, Pierre Lara, président de la CARAC (nous avons ainsi au sein du conseil d'administration, avec Dominique Burlett, président de La France Mutualiste, les deux présidents des plus importantes mutuelles épargne-retraite servant la retraite mutualiste du combattant, par ailleurs actionnaires, à

nos côtés, de la FDJ), José Real, président de la Société des Médaillés Militaires et Pierre Audoin, président de l'Association nationale des officiers de réserve de l'Infanterie.



Après la validation des cooptations de Paul Dodane l'an dernier et celle de Pascal Boes cette année, qui ont renforcé nos compétences pour la défense des droits et le suivi de notre budget, notre conseil d'administration est bien armé pour entreprendre quelques chantiers évoqués en séance comme l'amélioration du contrôle au sein de notre EHPAD et en interne de la FNAM. Par ailleurs, nous allons élaborer un plan d'action à moyen terme avec notamment l'organisation de réunions de présidents en régions, de manière à créer davantage de proximité, de convivialité, de mieux vous informer et de faciliter la remontée de vos souhaits et de vos suggestions.

L'avenir de la Fédération dépend de nous tous et nous devons tous nous y employer.

En attendant, je vous souhaite un bel été et de belles satisfactions en famille et au sein de vos groupements.

Général (2s) René PETER
Président fédéral

Robert Hugon nous a quittés

Notre vice-président honoraire et ami, Robert Hugon, nous a quittés. Né le 17 octobre 1929 à Marseille (13), il entre dans le monde du travail en 1946 à l'âge de 17 ans chez un notaire dans le Var.

Robert s'engage ensuite dans l'armée le 3 décembre 1947, à l'âge de 18 ans, et rejoint l'Infanterie coloniale (Troupes de marine). Il a franchi tous les grades jusqu'à atteindre celui de lieutenant. Il a effectué de nombreux séjours en Afrique Équatoriale Française (AEF), au Congo-Brazzaville (1948-1951), en Indochine (1954-1956), en Algérie (1958-1960), sur la Côte Française des Somalis (CFS) à Djibouti (1960-1963) ou encore à Madagascar (1966-1968). Il intègre ensuite le Centre Mobilisateur N° 56 jusqu'en 1973 comme officier adjoint au commandant.

Revenu à la vie civile, Robert Hugon travaille comme responsable du service achats chez Thompson CSF Téléphone de Laval jusqu'en 1986.

Il s'engage également très tôt dans le monde associatif et ancien combattant. Il fut notamment président de l'Amicale des AC d'AFN de Bonchamp-lès-Laval, trésorier de l'Union Départementale de la Mayenne des Amicales d'AFN avant d'en devenir le président durant de nombreuses années, responsable du comité de rédaction du Bulletin de liaison *Mayenne Djebel* et administrateur de la Carac. Notre ami s'implique par ailleurs financièrement dans l'humanitaire notamment pour l'éducation des enfants à Madagascar, pays cher à son cœur.

Il est élu administrateur à la FNAM en 1994 et finit vice-président honoraire en 2018 soit après 24 ans d'activités au sein de notre fédération. Robert Hugon y a été président de la commission Solidarité, rédacteur du bulletin intérieur centré sur les droits, membre de la commission de *La Charte* et correcteur de la revue, activité qu'il a poursuivi après avoir quitté la Fédération. Robert était apprécié au quotidien pour la qualité de sa relation, sa discrétion et son amabilité.



Robert Hugon était chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille Militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la Croix du combattant, de la Médaille commémorative Indochine, de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN et de la Médaille d'outre-mer « Extrême-Orient ».

Le conseil d'administration de la FNAM ainsi que le personnel se souviendront de Robert Hugon comme d'un homme particulièrement impliqué et dévoué. Il servit la cause des anciens combattants, tout en étant une personne joviale, pleine d'humour et d'attention.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 23 avril 2024. M. Jean-Marie Guastavino, vice-président fédéral, représentait la FNAM.

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2024, M. Cyril Carnevilliers, président de la commission de la Mémoire et de la Jeunesse, représentait la FNAM lors de la commémoration nationale de la capitulation de l'Allemagne nazie.

En amont de la cérémonie officielle, la FNAM, comme les grandes associations combattantes, a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

Après le ravivage la Flamme de la nation, le président de la République a salué les portedrapeaux et les présidents des grandes associations combattantes (G12).



M Carnevilliers a échangé avec le chef de l'État lui présentant l'engagement de la FNAM, notamment dans la transmission de la mémoire combattante auprès des plus jeunes.

Rencontre avec la ministre canadienne des anciens combattants

Le 3 juin 2024, le général (2s) René Peter, président fédéral, et sa délégation ont rencontré l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre canadienne des anciens combattants, sur invitation de M. Patrick Remm, président du Fonds de dotation du Bleuet de France et président de l'UBFT.

Madame Petitpas Taylor a été vivement intéressée par les actions de la Fédération Maginot, notamment celles vers les jeunes pour les accompagner dans leurs projets mémoriels.



À l'honneur

Le 30 avril 2024, la secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, Mme Patricia Mirallès, remettait les insignes de chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques à M. Cyril Carnevilliers, président de la commission de la mémoire et de la jeunesse.

Cette décoration lui a été remise pour l'engagement de la FNAM dans la transmission de la mémoire combattante et d'éducation à la défense et pour l'implication de M. Carnevilliers en tant que professeur d'histoire-géographie, chargé de mission à l'éducation à la défense auprès du recteur de l'académie de Paris. Inspecteur général de l'Éducation nationale, inspecteurs d'académie, directeurs d'administrations centrales et professeurs étaient présents, ainsi que des administrateurs de la FNAM.



Avec les cadets de la Gendarmerie

Le jeudi 11 juillet 2024, M. Cyril Carnevilliers, président de la commission mémoire et jeunesse a remis le badge de la FNAM et le Bleuets de France aux jeunes cadets de la Gendarmerie nationale ainsi qu'au colonel Raphaël Garreau, commandant en second du commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse.

Cette section de cadets a défilé sur l'avenue Foch le dimanche 14 juillet 2024, dans le cadre des célébrations de la Fête nationale.

En plus de la remise des badges et des Bleuets, la Fédération Maginot, par l'intermédiaire de sa commission Mémoire et Jeunesse, a également financé les tenues des jeunes cadets. Ce soutien financier témoigne de l'engagement de la fédération à promouvoir et à soutenir les jeunes générations dans leurs missions de service et de mémoire.

M. Carnevilliers a souligné l'importance de cette transmission des valeurs patriotiques et de mémoire aux jeunes. Il a également remercié Mme Chadia Boudarssa qui a beaucoup œuvré pour ce projet.



© Laurent Mouche/FNAM

Commémoration à Fréjus de la fin de la guerre d'Indochine

Le 11 juin 2024, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, s'est rendue au mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus. Elle a notamment déclaré :

« Le courage des soldats morts pour la France en Indochine n'a pas fini de susciter notre admiration, notre gratitude et notre reconnaissance.

De 1945 à 1954, de l'agression provoquée par le Japon, pays alors allié de l'Allemagne nazie, jusqu'à la fin de la guerre d'Indochine, ces terres balayées par les moussons ont vu mourir des soldats français. Aujourd'hui, réunis devant ce mémorial, nous honorons leur mémoire.

Nous nous souvenons de ceux qui résistèrent aux forces japonaises pendant la Seconde Guerre mondiale, de ces braves qui se battirent à un contre cinq pendant le coup de force du 9 mars 1945, où plus de 2 500 d'entre eux furent tués.

Nous nous souvenons de leurs successeurs, Français de métropole et d'Outre-mer, engagés de la Légion étrangère, tirailleurs africains, appuyés par des combattants supplétifs vietnamiens, cambodgiens et laotiens. (...)



© Ville de Fréjus

Ils se sont battus dans la jungle, la boue des rizières ou sur les pics de calcaire. Sur ces collines, dans ces vallées où pleuvaient la lumière et le feu. Sous une pluie battante ou une chaleur suffocante, ils découvraient "l'enfer vert" et ne l'ont jamais oublié. Ils y ont laissé une part d'eux-mêmes, quand ce n'était pas la vie tout court.

Progressant à pied, avec difficulté, dans des véhicules motorisés ou parachutés depuis les Dakotas de notre armée de l'air, ils ont lutté et n'ont jamais plié. Dans un rapport de force inégal, où l'armée populaire vietnamienne pouvait s'appuyer sur la géographie comme sur la population locale, ils n'ont jamais rien cédé à l'ennemi. Ni la terre, ni l'honneur. La mère des batailles, celle qui a présidé au sort de la guerre, s'est jouée à Diên Biên Phu dans une cuvette cernée de collines. (...)

Actualités

Dans cette saison en enfer qui ne dura pourtant que deux mois, le courage des soldats français est devenu une légende. Dans cette guerre de huit ans, une génération de combattants a fondé la modernité des armées françaises. Une génération à qui l'on doit tant et qui a pourtant été fauchée si tôt.

Là-bas, de mars au fatidique 7 mai 1954, 15 000 hommes mouraient de la guerre sans jamais être gagnés par l'esprit de défaite. 15 000 hommes qui s'enlisaient et s'empêtraient, qui glissaient et trébuchaient, qui dormaient peu et se battaient beaucoup, dans des tranchées qui s'effondraient, sous les assauts d'un adversaire méthodique et déterminé. Un camp retranché qui devenait peu à peu une tombe creusée dans la glaise.

15 000 hommes et un espoir qui n'a jamais faibli. 15 000 hommes, des infirmières, dont certaines vietnamiennes, et une convoyeuse de l'air, qui les avait formées. Dans ce décor d'apocalypse, où la volonté de vivre disputait à la mort son emprise sur les soldats, un ange a œuvré. (...)

C'était Geneviève de Galard, "l'ange de Diên Biên Phu" qui vient de nous quitter.

Ces hommes, ce sont ceux que l'on voit dans les films de Pierre Schoendoerffer, dans ses œuvres cinématographiques qui ont su filmer la guerre à hauteur d'homme [...]. Dans les images des pellicules qu'il a ramenées du front, et dans celles qu'il a dû brûler après la défaite. De cette perte de ces images à jamais manquantes est née une immense créativité.

Nous nous souvenons des prisonniers, de ceux de Diên Biên Phu et de tous les autres,



© Ville de Fréjus

encerclés dans une rizière ou capturés dans une clairière. (...)

Blessés, diminués, fatigués, ils ont connu les marches infernales, des centaines de kilomètres à pied, les chairs à nu, les frères d'armes morts sur les bas-côtés. Et puis les camps de rééducation, les privations, les tortures dans les geôles de bambou. (...)

La plupart des prisonniers survivants, restés quelques mois dans les camps, sont libérés à l'été 1954, après la signature des accords de Genève. (...)

70 ans après, le temps n'efface ni leurs souffrances, ni leur courage, et encore moins la reconnaissance de la Nation. Se souvenir, honorer leur mémoire et leur sacrifice.

Telles étaient les raisons de mon voyage au Vietnam, aux côtés du ministre des Armées, et plus particulièrement de notre visite à Diên Biên Phu, les 6 et 7 mai derniers. Ce n'était pas pour commémorer une défaite que nous nous y sommes rendus. Quelle étrange idée ! Si j'ai tenu à arpenter les collines de Diên Biên Phu, à descendre au fond de la cuvette, à me recueillir au mémorial français et à rencontrer mon homologue vietnamien, c'est



© Ville de Fréjus

bien plutôt pour témoigner de la persistance et de la reconnaissance de la France envers ceux qui se sont battus pour elle.

Nul esprit de défaite, encore moins de nostalgie, n'a accompagné ce voyage. Mais plutôt un puissant sentiment de respect pour les combattants, face à cette jungle verdoyante qui fut autrefois un théâtre d'apocalypse. Et un profond sentiment d'humilité face aux récits et à l'émotion des trois anciens de Diên Biên Phu qui nous ont accompagnés. Ils s'appellent André Meyer, colonel, Jean-Yves Guinard, major, et William Schilardi, parachutiste de choc.

Et puis, bien sûr, cette visite permet de continuer à progresser sur le chemin de la réconciliation des mémoires. À pouvoir regarder sereinement notre passé commun, en établir une histoire factuelle, purgée de ses passions tristes, voilà l'un des défis qui unissent la France et le Vietnam. C'est à la fois le sens et l'ambition que je place dans l'inauguration, à laquelle j'ai assisté, des panneaux mémoriels trilingues sur le site de la bataille de Diên Biên Phu. (...)

Se rendre à Diên Biên Phu, c'est se rappeler que là-bas, en Indochine, dans cette guerre lointaine sur les cartes comme dans les esprits, dans ce conflit de la guerre froide qui n'intéressait pas une métropole toute occupée à se reconstruire, des destins individuels se sont brisés et des héros se sont révélés.

Car il faut aussi se souvenir de ce que représentait la guerre d'Indochine en

métropole.

Rien, pour certains qui finissaient difficilement de pleurer leurs morts disparus dans la guerre qui venait de s'achever ou qui étaient trop occupés à reconstruire sur des ruines.

Une guerre coloniale et un conflit idéologique, pour d'autres qui y étaient hostiles et le faisaient savoir.

Une angoisse permanente, celle d'apprendre un matin la mort ou, pire, la disparition d'un fils, d'un frère ou d'un mari, pour les familles des militaires qui y étaient engagés.

Tout, pour les combattants d'Indochine : un monde en soi, une mission qui a été donnée et qu'il reste à accomplir.

Ces frères d'armes y ont consacré le meilleur d'eux-mêmes : leur valeur, leur courage, leur jeunesse.

Ils méritent que nous nous souvenions d'eux. Honorons les morts comme ceux qui en sont revenus et qui, depuis, portent la mémoire de leurs frères d'armes. » ■

L'UNACITA rend hommage aux Morts pour la France en Indochine

Le 10 mai 2024, l'UNACITA avait organisé une cérémonie pour le 70^e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu et de la fin de la guerre d'Indochine, au mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus.

Le 6 février 2024, l'UNACITA (Gr 211 de la FNAM) a participé à la réunion du comité France-Indochine (CFI) à Paris qui rassemble les associations du monde combattant, notamment l'ASAF¹, la FNAM, l'ANAPI² et l'UNC³. Il s'agissait de concrétiser les actions du comité, notamment en 2024 dans le cadre du 70^e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu (DBP) et de la fin de la guerre d'Indochine. Le concept de la diffusion d'un documentaire à la télévision française sur la base de témoignages de vétérans survivants d'Indochine et de documentaires historiques a été retenu et programmé le 7 mai 2024.

L'UNACITA, forte du projet mémoriel initial proposé par la section d'Istres (région PACA) de la commémoration de cet anniversaire le 10 mai 2024 au mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus, a pu soumettre le projet de cette commémoration aux participants



du CFI. Le 10 février 2024, la télévision vietnamienne VTV⁴ avait sollicité l'UNACITA nationale à Strasbourg afin de recueillir des témoignages de vétérans anciens combattants français survivants de DBP et de la guerre d'Indochine. Le projet d'une cérémonie à Fréjus a pris forme rapidement, grâce à l'action soutenue du président d'Istres, Alain Bernardet, et de Patrick Krieger, secrétaire, initiateurs du projet.

La cérémonie a été placée sous les auspices de l'UNACITA sous la conduite de Guy Pertusa, président national, et de Jean-Paul Heintz, président délégué et coordonnateur du projet, avec le soutien des présidents régionaux et locaux. Les témoignages et le recueil

1. ASAF : Association de Soutien à l'Armée Française (Gr 182).

2. ANAPI : Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine.

3. UNC : Union Nationale des Combattants.

4. Télévision vietnamienne VTV : Vietnamese TeleVision, chaîne officielle de tv.

des divers documents (écrits, photos, audios) d'Indochine en leur possession ont été recueillis. Les présidents des régions Bretagne, Jean-Pierre Devineau, Rhône-Alpes, Olivier Salin, président de Nyons et le président du groupement Haute-Garonne, Jean-Louis Doudoux, se sont rapidement associés avec leurs drapeaux.

Étaient présentes les autorités civiles du Var : la députée de la 5^e circonscription du Var, le sénateur du Var, le maire de Fréjus, M. David Rachline, et le directeur départemental de l'ONaC-VG, M. Olivier Quentin.

Les membres du CFI étaient également représentés : le général (2s) René Peter, président de la FNAM, accompagné de Jean-Marie Guastavino, vice-président, rédacteur en chef de *La Charte*, ainsi que le général de corps aérien (2s) Hervé Longuet, président de l'UNC, représenté par M. Jean-François Calcet, vice-président national.

Au matin du 10 mai, à proximité immédiate du mémorial, la visite du musée dédié à l'Indochine conduite par le guide officiel Benoît Guidicelli, a permis de se rendre compte avec gravité et émotion, du sacrifice de nos anciens combattants d'Indochine qui, loin des leurs, ont combattu un ennemi supérieur en nombre pour la défense de la Patrie. Puis, à l'heure dite, nous nous sommes retrouvés devant le mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus.

Après une visite du mémorial, la cérémonie placée sous la présidence de Mme Martine Petrus-Benhamou,



Actualités



1^{re} adjointe, représentant le maire de Fréjus, accompagné du général (2s) René Peter, président de la FNAM, a rassemblé une soixantaine de participants, dont les deux témoins vétérans d'Indochine présents et mis tout spécialement à l'honneur, Albert Schalk de l'UNACITA de Nyons et Jackie Bernasconi de l'UNACITA de Toulon-Hyères accompagnés de leurs familles.

L'UNACITA était quant à elle représentée par le bureau national, Guy Pertusa, Jean-Paul Heintz et Jean-Marc Kling, les présidents de régions et de groupement susmentionnés, les présidents locaux de Marignane et de Toulon-Hyères, de Strasbourg et de Landau-am-Pfalz (Allemagne), de 13 porte-drapeaux, de leurs familles et des adhérents. La cérémonie était dirigée par Patrick Krieger sous un chaud soleil varois.

Après le mot de bienvenue du président de l'UNACITA nationale, Mme Martine Petrus-Benhamou et le général (2s) René Peter ont rendu hommage aux anciens combattants d'Indochine, morts, blessés et disparus ainsi qu'aux survivants. Ils ont déposé trois gerbes aux noms de la mairie de Fréjus, de la FNAM et de l'UNACITA devant le mémorial. Puis le rituel commandement « aux Morts » a retenti. À l'issue de la minute de silence, l'hymne national a été repris « a cappella ». Les accès au mémorial ont été bloqués et, de ce fait, les services de la ville de Fréjus ont permis le plein succès de la manifestation.





À l'issue de la manifestation, les participants se sont retrouvés autour d'un cocktail à la villa Aurélienne, classée monument de France, mis à la disposition par la mairie de Fréjus. L'accueil et le mot de bienvenue de Mme Petrus-Benhamou, 1^{re} adjointe au maire de Fréjus, ont souligné l'histoire et la majestuosité des lieux.

Le général (2s) René Peter pour la FNAM et M. Guy Pertusa pour l'UNACITA, ont récompensé MM. Serge Monmouzies, Christian Lombardino et Michel Beaudouin d'Istres. Des présents ont été remis aux deux témoins, anciens combattants d'Indochine, et à Mme Martine Petrus-Benhamou.

Le général (2s) René Peter a brossé un rapide mais complet historique du père fondateur de la Fédération André-Maginot et de ses actions depuis sa création, de l'avancée notable du droit à la reconnaissance et aux réparations de la Nation au bénéfice des anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui perdure jusqu'à nos jours avec les combattants des opérations extérieures (OPEX). Le cocktail moment de convivialité incontournable, a pu mettre en exergue l'émotion ressentie par nos vétérans anciens combattants survivants, leur famille et leurs amis.

Guy PERTUSA

Il y a 70 ans : la fin de la guerre d'Indochine

À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la chute de la garnison de Diên Biên Phu, prélude à la fin de la présence française en Indochine, notre revue a souhaité rendre hommage aux 15 000 soldats de l'Union Française qui participèrent à sa défense entre le 20 novembre 1953 et le 7 mai 1954.

Au terme de 170 jours de combats quasi ininterrompus, les quelque 10 000 survivants prirent le chemin d'une captivité à laquelle nombre d'entre eux ne survécurent pas.

Rédigés à chaud ou plus tardivement, les témoignages des combattants de tous grades, armes et nationalités sont d'une telle richesse que nous avons pris le parti d'échelonner leur publication sur deux numéros.

Nous remercions M. Guy Leonetti du Comité France-Indochine pour les témoignages qu'il nous a communiqués.



© Flappieff

Les combats du 20 novembre 1953

Le lieutenant Lucien Le Boudec est l'un des rares officiers à avoir servi au sein de la même unité : le 6^e BCCP (Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes) rebaptisé 6^e BPC (Bataillon de Parachutistes Coloniaux) au cours des deux séjours qu'il effectua en Indochine entre 1949 et 1954. Cette unité est alors commandée par le chef de bataillon Marcel Bigeard et sera très vite connue sous le nom de « Bataillon Bigeard ».

Après les raids sur Tû Lé en octobre 1952 (au terme duquel Le lieutenant le Boudec est fait chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel) et sur Lang Son en juillet 1953, il participe à l'opération « Castor ».

Il saute à nouveau sur le camp retranché, le 16 mars 1954. Blessé à quatre reprises au cours de la bataille, il est promu capitaine à titre exceptionnel le 21 avril 1954, puis officier de la légion d'Honneur à titre exceptionnel.

Malgré la gravité de ses blessures les soldats du Viêt-Minh refusent son évacuation sanitaire. Il est libéré des camps Viêt-Minh le 2 septembre 1954.

Lucien Le Boudec terminera sa carrière comme général de brigade et sera fait Grand Croix de l'Ordre national de la Légion d'honneur et Grand Croix de l'Ordre national du Mérite.

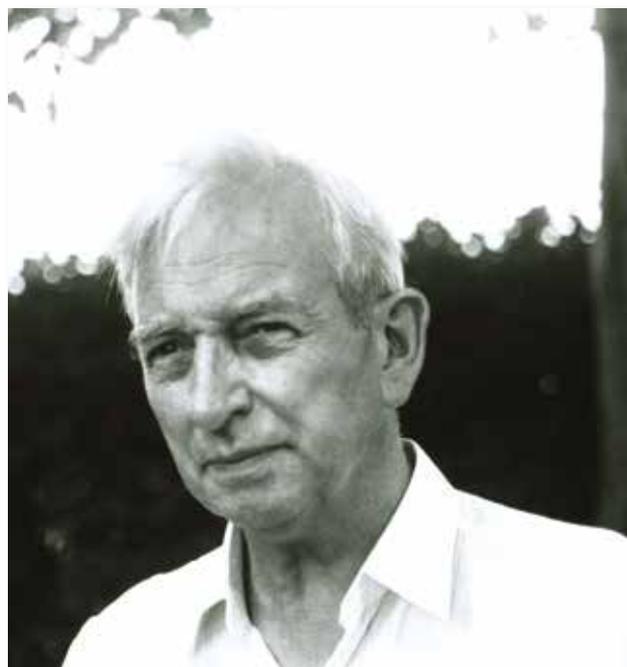
Dans une lettre écrite à sa mère le 25 novembre 1953, il relate en détail les préparatifs de l'opération et les combats pour la prise du village de Diên Biên Phu.

Extraits

19 novembre 1953

14h00

Depuis dimanche soir, nous sommes de retour dans notre base arrière de Hanoï mais, à cette époque de l'année au Tonkin, ce n'est jamais pour bien longtemps que nous sommes envoyés au repos et, chaque matin au réveil, nous pouvons nous demander où nous serons le soir.



Portrait du général Lucien Le Boudec en 1995.

© Boileau de Guiscard

Il s'agit de Diên Biên Phu qu'il faut reprendre au Viêt-Minh.

Ces quatre jours ont été employés, comme d'habitude, à une révision complète des équipements, tenues et armes diverses. Le programme de l'après-midi ne comporte qu'une inspection détaillée de la tenue aéroportée, c'est-à-dire qu'il faut attentivement regarder si chaque homme a bien tout ce qui lui est nécessaire pour tenir une semaine sans aucun apport extérieur, si tout est en parfait état, tout en emmenant que le minimum strictement indispensable afin de ne pas s'alourdir.

Après le déjeuner, je me repose un peu par habitude de la sieste lorsque Trapp, mon commandant de compagnie, vient avec des mines de conspirateur me demander de superviser la revue à sa place, et de préparer moi aussi mon nécessaire opérationnel. Il est inutile de lui demander des explications complémentaires et j'ai déjà flairé le départ.

Pendant que j'inspecte minutieusement chaque lacet, chaque semelle, presque chaque cartouche et les différents matériels de saut, nous apprenons que tout le bataillon est consigné à partir de 18 heures. Je ne sais si le Viêt-Minh aura pu soupçonner quelque chose, mais, pour notre part, nous nous trouvons coupés du reste du monde avant même d'être sûrs d'un départ.

De-ci, de-là, on perçoit quelques murmures de mécontentement qui se font entendre sur les rangs. Nous ne sommes pas si souvent au repos pour être cloîtrés les rares jours où nous sommes dans nos cantonnements.

21h00

Trapp, chargé de volumineux dossiers de saut, réunit les chefs de sections. En quelques phrases nous sommes éclairés : il s'agit de Diên Biên Phu qu'il faut reprendre au Viêt-Minh. La ville, placée à un très grand carrefour de vallées, possède un très important aérodrome. Les soldats du Viêt-Minh s'en sont emparés au



Photo de famille du 6^e BPC.

Les officiers ayant participé au raid sur Tû Lé réunis à l'occasion du défilé du 11 novembre 1952 autour de «Bruno », leur patron.

Excepté le capitaine Leroy et le lieutenant Porcher, tous se retrouveront à Diên Biên Phu. De gauche à droite : lieutenants Le Vigouroux (tué le 28 mars 1954), Le Page, Trapp, capitaine Tourret (en tant que commandant du 8^e Choc), commandant Bigeard, capitaine Leroy, lieutenants Magnillat, de Wilde et Porcher. Le lieutenant Le Boudec ne figure pas sur cette photo

cours de la dernière campagne d'hiver, la garnison du petit poste ayant dû se replier devant l'avance de plusieurs régiments Viêt-Minh.

Le dossier de saut très complet comporte de multiples cartes, très imprécises, des photos aériennes et quelques documents. Nous savons que six compagnies du Viêt-Minh sont réparties dans la région, mais que la ville elle-même n'est pas forcément occupée.

(...)

« Jour J » 20 novembre 1953

6h00

Il fait encore nuit noire et sur l'aérodrome où les avions commencent à faire chauffer les moteurs, nous percevons nos parachutes. À tâtons mais minutieusement nous les vérifions, car la chose est d'importance. Je fais encore quelques recommandations aux hommes qui sont avec moi au sujet du regroupement au sol, le point le plus délicat dans un saut car, pendant une durée plus ou moins longue, chacun sera isolé dans un terrain qu'il n'a jamais vu et il faut connaître les points de repères qui permettront une orientation rapide.



Un *Douglas C-47 Dakota* de la *Royal Air Force*.

© Wikipedia

8h30

Un par un, majestueusement, avec des rugissements de moteurs impressionnants les avions décollent. (...)

Le froid et le manque de sommeil me font m'assoupir quelques minutes et je me réveille au-dessus de Na San, abandonné récemment. Déjà la végétation recouvre en partie les anciennes fortifications.

Encore une demi-heure et nous sentons que nous approchons. (...)

Le radio vient de faire une nouvelle apparition : « Debout ! Accrochez... » Péniblement, nous déplaçons nos membres ankylosés. Les oreilles bourdonnent par suite de la descente rapide. Quelques mains nerveuses ajustent la sangle d'ouverture automatique et le mousqueton. Nous descendons et l'avion, toujours encadré de ses deux voisins, frôle les monticules qui garnissent le fond de la vallée. Maintenant que nous sommes à peine à deux cents mètres d'altitude la vitesse semble avoir décuplé :

Trente secondes - La gaine contenant le canon sans recul est mise en équilibre à la porte et nous prenons la position de saut. En me contorsionnant, j'essaie de voir par le hublot, afin de distinguer la zone de saut que je connais pour l'avoir étudiée sur la photo aérienne. Rien à faire. D'ailleurs la sonnette de largage carillonne rageusement couvrant le bruit des moteurs...

Dossier

L'équipe du canon sans recul qui me précédait est déjà partie, la porte est libre et hop ! J'ai la sensation désagréable de tomber la tête la première. Mon casque se décolle de ma tête. Heureusement le choc à l'ouverture vient rétablir mon équilibre. Tout va bien, je n'ai rien perdu.

Zut ! Voilà les embêtements qui commencent, le caporal-chef Mancini a sauté tout de suite après moi et ses pieds frôlent ma coupole. C'est très désagréable. En l'air, un rapide coup d'œil circulaire me fait constater que l'horizon est partout encombré de coupoles blanches ou vertes. Les ennuis avec Mancini continuent et, à force de le surveiller, je ne vois pas le sol arriver. Avant d'avoir pu m'orienter, je prends délicatement contact avec le sol au beau milieu d'un buisson de végétation, heureusement sans épines. Je suis parfaitement camouflé mais je ne vois strictement rien autour de moi.

En vitesse j'abandonne mon parachute et me dirige vers Mancini tombé à quelques mètres de moi. Les chasseurs envoient de longues rafales en piqué mais cela n'a rien d'inquiétant car, à chaque largage, l'aviation mitraille les abords a priori.

Nous sommes trois ou quatre dans une minuscule clairière et nous appelons les camarades disséminés dans les broussailles alentour. Enfin, j'aperçois un des pots fumigènes allumés à notre point de regroupement et je m'y dirige.

Trapp s'y trouve déjà avec une vingtaine d'hommes à proximité d'une vaste rizière semée d'îlots de verdure. Une baraque sur pilotis se dresse sur l'emplacement. (...)

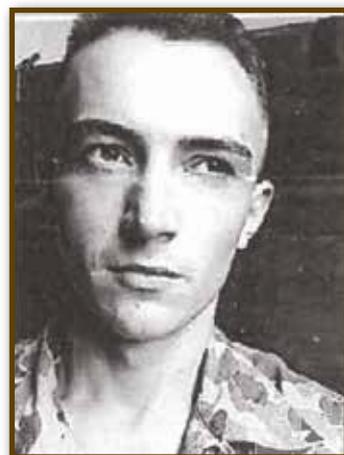
Quelques centaines de mètres et je tombe sur un sous-officier envoyé en liaison par le reste de la compagnie parfaitement regroupée mais en dehors du point prévu. Quelques minutes d'attente à proximité de l'endroit où je suis tombé et je reviens vers le PC de Trapp. La rizière est devant nous, plate comme un billard avec de minuscules diguettes qui émergent à peine, mais qui nous offriront un abri précieux au cas où nous aurions des ennuis pendant la traversée.

La pétarade bat son plein maintenant. Chez Lepage, on devine que l'affaire est chaude et chez Jacobs, qui doit nous couvrir au nord, cela n'a pas l'air d'aller tout seul. Chaque fois que l'un de nous se montre, il est salué par une véritable salve de 14 juillet. Les éclatements de mortiers, à 100 mètres de nous, sont toujours aussi précis et prouvent l'inquiétude des soldats du Viêt-Minh qui n'ont pas l'habitude de gaspiller leurs munitions. (...)

Quelques bonds militaires classiques m'ont mis provisoirement à l'abri et je patauge dans un marécage pour parcourir les quelques



© Robert Cholley (Gr 113)



Le sergent Martellino, l'une des figures du 6^e BPC, tué le 20 novembre 1953, lors de la reprise de Diên Biên Phu.

mètres qui me séparent de Trapp imperturbable, l'écouteur radio à la main. En deux mots, nous nous mettons au courant de ce que nous savons.

Le lieutenant Corbineau, qui commandait le 1^{er} commando, vient d'être blessé ainsi que Peressin le radio de Trapp, traversé de part en part d'une balle de fusil.

Et soudain, le cirque commence, venant de chez nous cette fois. Je n'ai le temps de rien voir, rien comprendre. Les Viêt-Minh sont à 50 mètres de nous et, par bonds rapides, passent de buissons en diguettes invisibles, insaisissables. Le caporal-chef Cordier à côté de moi lâche une rafale entre les pattes d'un cheval attaché sous la maison. Je n'ai rien compris mais il y avait un soldat du Viêt-Minh à 20 mètres de nous. (...)

Les séances de tir font merveille et, tout en économisant les munitions, nous tirons sur tout ce qui se dévoile. Un autochtone de la 3^e compagnie qui n'a pas encore réussi à rejoindre son commando erre désarmé au milieu de nous. Je vais le porter derrière un buisson. (...)

Un bond de 20 mètres me permettra de voir clair et, d'un seul élan, tous les hommes ont bondi. Un fusil mitrailleur Viêt-Minh qui nous assaisonnait est repéré et Bauer, de son fusil à lunette, nous en débarrasse. Le 3^e commando déborde des buissons et prend les Viêt-Minh qui nous ennuiement directement par le flanc. (...)

Tout à coup les Viêt-Minh lâchent... ils se replient. (...)

Le calme est revenu devant le point que nous tenions. Par contre, Lepage et Magnillat s'accrochent toujours. Prudemment, nous envoyons quelques éléments aux résultats et les communiqués de victoire commencent à arriver. (...) Aux premières nouvelles, les soldats du Viêt-Minh laissent 23 tués et une dizaine d'armes entre nos mains. (...)

Tout à coup, d'un coin de diguette, en voici un qui se lève lentement les bras en l'air. Il se rend ! Un coup d'œil dans mes jumelles et ma



Bigéard lors de l'opération Castor.



La vallée de Biên Biên Phu en 1953.

© Domaine public

joie se change en stupéfaction. Ce n'est pas un Viêt-Minh mais un autochtone d'une compagnie voisine. Il nous raconte son aventure : après avoir sauté il n'a pu rejoindre son unité et s'est trouvé au milieu des Viêt-Minh ; il s'est blotti dans un buisson et a attendu que cela se passe. Il peut dire qu'il revient de loin. Je pense soudain à l'autochtone que j'avais placé derrière un buisson. Malheureusement, je ne retrouve qu'un cadavre une balle en pleine tête. Trois autres des nôtres, des hommes de la compagnie du Génie largués en même temps que nous, sont retrouvés tués eux aussi. Ils n'avaient pas eu le temps de se regrouper.

La compagnie, elle non plus, n'est pas complète et maintenant que nous pouvons faire l'appel c'est une dizaine d'hommes qui nous manque. Sont-ils avec une autre compagnie ? Tués ? Restés dans les avions ? Le réseau radio est moins encombré et chacun rend compte et donne des nouvelles de son secteur. (...)

Petit à petit, nous récupérons nos manquants. Les corps des tués sont enveloppés dans des parachutes et le caporal-chef infirmier Lecoq dispense les premiers soins aux blessés.

15h00

Prigent, l'adjudant de compagnie, propose un « léger casse-croûte » fort bien accueilli. Autour de nous, chacun raconte son aventure personnelle. Quelques accidentés en saut se traînent jusqu'à nous, aidés de camarades. Bien souvent, ils sont restés « planqués » au milieu des Viêt-Minh durant la bagarre. Deux fractures, quelques entorses... (...)

17h00

Toute menace semblant disparue de notre secteur, nous partons donner un coup de main à Lepage, qui a subi quelques pertes en abandonnant le village. Les blessés et les morts, acheminés au PC du bataillon, commencent à être évacués vers Lai Chau par deux hélicoptères qui ne cesseront de faire la navette jusqu'au soir. Nous avons récupéré tous nos absents éloignés de nous par les circonstances du combat.

Lorsque nous parvenons chez Lepage, les soldats du Viêt-Minh ont décroché. La fouille du terrain dans une végétation extrêmement dense est exaltante. Nous tombons sur des cadavres à chaque détour. (...)



Diên Biên Phu, les premiers morts.
Au premier plan, le 2^e classe Kerkerian transporte l'un des tués du 6^e BPC. Au second plan, de gauche à droite : le capitaine Trapp, le capitaine Duboucher du Génie aéroporté, au sol Peressin (lunettes noires) le radio de Trapp et l'adjudant Milleliri tous deux blessés à la poitrine.



© Robert Cholley (Gr 113)

Le bataillon, qui devait nous rejoindre dans l'après-midi, vient d'être largué¹. Tout se passe bien, cependant les Viêt-Minh les « allument » à distance et nous indiquent qu'ils ne sont pas partis bien loin. (...)

La nuit est calme et, le lendemain, deux autres bataillons nous rejoignent. La partie intéressante de l'opération « Castor » est terminée. Le 6^e BPC a supporté tout le combat. Nous apprenons que deux compagnies Viêt-Minh défendaient le village et le PC du régiment Viêt-Minh, tandis qu'une autre, celle à laquelle nous avons eu affaire, faisait l'exercice sur la zone de saut au moment du largage.

Nos pertes sont sensibles : dix tués, une quarantaine de blessés, maintenant tous évacués. Mais les soldats du Viêt-Minh ont encore subi une défaite. Plus de 140 cadavres seront enterrés à Diên Biên Phu dans les jours qui suivent [...]. (...) ■

1. Il s'agit du 1^{er} BPC.

Les combats de décembre 1953

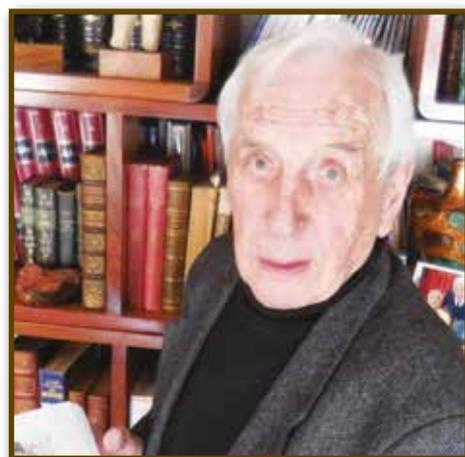
C'est le 5^e BPVN qui va alors se trouver au centre des combats et essuyer les pertes les plus lourdes.

Officier de réserve en situation d'activité (ORSA), volontaire pour servir en Extrême-Orient, **le sous-lieutenant Pierre Latanne** rejoint, en janvier 1953, le BPC qui devient le BPVN (Bataillon de Parachutistes Vietnamien, également dénommé Bawan) en août de la même année. Il participe, avec son bataillon, à l'opération « Castor » et séjourne dans la cuvette jusqu'au 28 janvier 1954.

Il fait partie des premiers renforts parachutés sur la garnison le 14 mars suivant. Son comportement au feu lui vaut d'être promu sous-lieutenant d'active le 20 avril 1954 et chevalier de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

Grièvement blessé aux jambes le 7 mai 1954 à 4 heures du matin sur Eliane 4, il réussit par miracle à survivre à la captivité. Pierre Latanne a terminé sa carrière comme général.

Dans son récit, il raconte comment il vécut à son échelon les péripéties ultérieures de l'opération.



Le général Pierre Latanne.

12 décembre 1953

Longue marche harassante. On hésite sur l'itinéraire à suivre. On trace la piste au coupe-coupe. Les pentes sont abruptes et glissantes. On s'empêtre dans la végétation tentaculaire avec des passages très difficiles. On manque d'eau depuis la veille. On nous en parachute après une longue attente, mais très peu. Des jerricans se perdent et ce sera un petit quart d'eau à peine pour chacun.



© Robert Cholley (Gr 113)

Durant l'après-midi, nouvelles hésitations sur l'itinéraire à suivre. Des arrêts, des redémarrages et surtout, le soir, des ordres contradictoires quant à l'emplacement du bivouac. On changera trois fois d'emplacement après avoir commencé à s'installer. Chaque fois, on recommencera à débroussailler, à creuser des trous de combat, à dégager les champs de tir des fusils-mitrailleurs pour ensuite déménager et s'installer plus loin. Ce n'est qu'au troisième arrêt qu'on recevra l'ordre de bivouaquer pour la nuit. On campa cette nuit là sur un éperon arrondi couvert d'herbes à éléphants et dominé au nord par un massif plus imposant.

Je n'étais pas au courant alors des discussions animées entre le commandant Leclerc, commandant le groupement, et le PC de Diên Biên Phu sur la nécessité ou non de poursuivre l'opération, après que l'on se soit rendu compte que Muong Pon² était en flammes et tombé aux mains du Viêt-Minh. (...)

Logiquement, notre opération n'avait plus sa raison d'être et les harcèlements subis depuis le départ (tirs d'armes individuelles ou de mortiers) laissaient supposer que nous risquions de tomber sur du « dur » si on persistait à progresser. Tous les chefs le savaient mais, personnellement, je l'ignorais et ce n'est qu'après notre retour que les commentaires sont allés bon train.

De plus, les soldats du Viêt-Minh devaient surveiller notre itinéraire et deviner aisément quel serait notre axe de progression dans les jours à venir. De ça, nous étions bien conscients. De plus, le parachutage d'eau a permis aux observateurs Viêt-Minh de nous localiser avec précision car la vue directe, en raison de la végétation dense, n'était pas aisée. Encore que dans la savane d'herbes à éléphants, on se voyait d'assez loin entre les différentes unités.

13 décembre 1953

Ma compagnie, commandée par le lieutenant Roger Decours, ouvre la marche et la section du sous-lieutenant Béal est en tête. Je suis derrière lui. Depuis le matin, les sections de la compagnie se relaient en tête pour ouvrir la piste. La section du sous-lieutenant vietnamien Thieu est en queue du dispositif.

2. Muong Po : poste où se sont installées les trois compagnies de supplétifs thaïs qui se repliaient de Lai Chau, sous le commandement du sergent Blanc. Le poste est tombé dans la nuit du 10 au 11 décembre 1953 ; il n'y eut aucun survivant.

Les premiers coups de feu éclatent vers 15 heures. D'abord quelques rafales soutenues et en quelques secondes le feu devint très dense. L'accrochage prit une grande ampleur. Au moment de l'embuscade, nous progressions sur une piste bien tracée, assez large et dégagée, bordée de part et d'autre de hautes herbes au travers desquelles avaient évolué les éclaireurs de pointe avant l'accrochage. (...)

Dès les premiers coups de feu, tout le monde s'est tapi dans les herbes sans trop savoir ce qui se passait. J'étais sur la piste large et bien dégagée quand j'ai vu Béal venir vers moi à une vingtaine de mètres, le visage et le torse ensanglantés, les jumelles autour du cou ruisselantes de sang. J'en garde une image très précise. J'ai couru vers lui, il a eu presque un sourire ou une grimace souriante et m'a chuchoté de prendre garde à sa section : « Attention à ma section à droite » ou quelque chose d'approchant. Il pouvait à peine parler. Il s'est affaissé sur moi et j'ai eu beaucoup de peine à lui éviter une chute brutale sur le sol.

Il a été ensuite transporté à l'écart de la zone de feu et a été soigné sur la piste par notre médecin Rouault qui a été admirable. Il lui a pratiqué une trachéotomie sur place.

Le feu a aussitôt pris dans les hautes herbes sèches ce qui laisse penser que ce n'est pas le napalm des avions intervenus plus tard qui a déclenché l'incendie. Le feu a pris en quelques minutes une extension inquiétante. De hautes flammes. De la fumée. On entendait crier et tirer.

Le lieutenant Decours était au contact, mais aucune manoeuvre n'était possible. J'ai entendu le sergent Fichot, mon adjoint, crier « en avant ! » et être aussitôt fauché par des éclats de mortier. Atteint aux jambes il a été dirigé sur l'arrière. Avec son fusil-mitrailleur, le caporal Prévot tirait sans discontinuer, hachant les hautes herbes qui empêchaient toute visibilité. Le feu a rapidement gagné du terrain et isolé le reste de la compagnie des éléments de tête, surtout de la section Béal, pris dans la fournaise ou noyés dans la fumée.

Certains s'interrogèrent ensuite sur l'origine de cet incendie de broussailles qui prit une ampleur surprenante : les grenades, les tirs, le napalm, le Viêt-Minh ? Je n'en sais rien. Mais sûrement pas le napalm, car je suis à peu près sûr que le feu a pris avant le passage des avions.

Un moment plus tard, le lieutenant Fourrié arriva à la rescousse avec une compagnie pour être aussitôt très grièvement blessé. Il mourut quelques instants plus tard alors que Rouault tentait de l'opérer. Ce fut ensuite au tour du capitaine d'Haudeville qui revint du brasier quelques minutes plus tard, soutenu par deux de ses hommes, le visage défiguré et une balle dans le ventre.



Le médecin-lieutenant Rouault du 5^e BPVN s'apprête à pratiquer une trachéotomie sans anesthésie qui permettra au sous-lieutenant Béal de survivre à ses blessures³.

3. Le général Béal est décédé accidentellement à Fort-de-France en 1987 alors qu'il commandait la zone Antilles-Guyane.



À la nuit tombante, on entendit des cris provenant du piton. Des plaintes déchiraient l'air. C'était insoutenable.



À la tombée de la nuit, on fit les comptes des lourdes pertes subies par le bataillon. Je me souviens en gros de celles de ma compagnie : une quinzaine de tués ou disparus (on devait retrouver leurs corps calcinés le lendemain matin) et une vingtaine de blessés, presque la moitié de l'effectif. Tous les cadres européens de la section Béal avaient été tués : sergent Paillet, Mokrovski, Luzeau...

Le soir du 13 décembre 1953, on bivouaqua en dessous du piton herbeux où avait eu lieu l'accrochage. À la nuit tombante, on entendit des cris provenant du piton. Des plaintes déchiraient l'air. C'était insoutenable. La nuit, il y eut de nouveaux harcèlements et quelques tirs, dont je ne garde qu'un très vague souvenir. Je crois qu'il y eut encore quelques pertes. L'artillerie de chez nous riposta et les explosions au cœur de la nuit prenaient une ampleur démesurée.



Le capitaine Cabiro du 1^{er} BEP observe à la jumelle, durant l'opération, les résultats d'un bombardement au napalm des positions ennemies

14 décembre 1953

À l'aube, ma section fut désignée pour remonter sur le piton où avait eu lieu l'accrochage et qui avait brûlé une partie de la nuit. On avait vu les lueurs de l'incendie et entendu quelques pétarades de cartouches et grenades explosées par la chaleur. Quelques sinistres hurlements aussi. On n'osait pas penser qu'il s'agissait de quelques-uns des nôtres encore là-haut...

Au sommet, le spectacle qui nous attendait était horrible. Des corps calcinés et nus jonchaient le terrain, certains dans des positions parfois grotesques ou choquantes, figés dans des attitudes inattendues, les membres rongés par les flammes. Étaient incrustées sur leurs corps calcinés toutes les pièces métalliques de leurs équipements... Casques, boucles, chaînes d'identification... Éparpillés sur le sol quelques armes calcinées, des bidons, des morceaux de ferraille noircie et, surtout, il régnait une odeur écœurante de chair brûlée. J'avais ordre de faire ramasser les corps, de les identifier et de les enterrer. Tous ces corps brûlés sur lesquels on ne pouvait mettre un nom offraient un spectacle dantesque.

Les sentinelles placées à proximité signalaient à faible distance des bruits de pioche et de pelle. Ce ne pouvaient être que les soldats du Viêt-Minh qui se livraient à ce travail de creusement, mais j'ignore s'ils enterraient leurs morts eux aussi ou s'ils préparaient des emplacements de combat. Notre artillerie arrosa les environs.

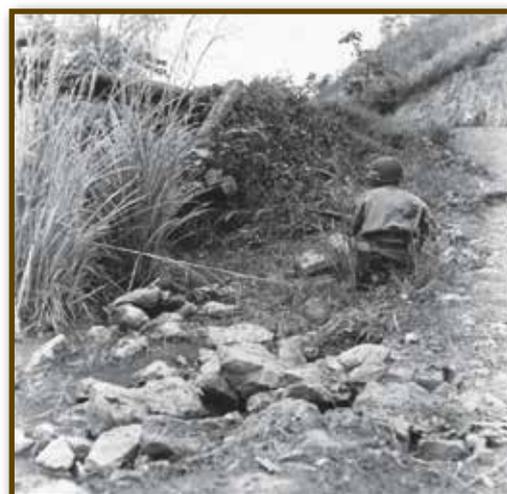
On découvrit aussi des tombes fraîchement creusées par les Viêt-Minh recélant quelques-uns de leurs morts. Peut-être s'agissait-il de linceuls provisoires et avaient-ils l'intention de venir les récupérer ?

On enterra les cadavres des nôtres. Une quinzaine en tout et ma section leur rendit les honneurs, un aumônier barbu, le père Chevallier, était présent. Pendant cette courte cérémonie, les obus de nos canons passaient en sifflant au-dessus de nous pour aller s'écraser en contrebas, dans les endroits où étaient supposés se trouver les éléments Viêt-Minh. Ça me paraissait irréel.

En fin de matinée, nous redescendîmes sur la croupe où se trouvait le reste du bataillon à quelques centaines de mètres de là. Je me souviens de l'odeur dont nous étions tous imprégnés après avoir manipulé sans gants les corps brûlés, dont la peau se détachait à l'endroit où on les saisissait. Et nous n'avions pas d'eau pour nous laver. Je n'osais pas toucher avec mes doigts les quelques victuailles qui me restaient (biscuits, pâtes de fruits ...) car il me semblait avoir l'odeur de chair brûlée dans la bouche.



© Robert Cholley (Gr 113)



© Robert Cholley (Gr 113)

Je croyais au contraire que l'on nous faisait une fleur en nous faisant partir les premiers.

Ma compagnie, la plus éprouvée, fut désignée pour repartir en tête en direction de Diên Biên Phu. Ma section démarra la première avec pour consignes insistantes et répétées du capitaine Marcel Guillemot « de marcher le plus vite possible, de courir au besoin et de ne s'arrêter sous aucun prétexte ». Nous étions tous très chargés car nous portions quelques sacs de blessés. Mais beaucoup de sacs et d'armes avaient brûlé dans l'incendie.

Le démarrage pour le retour eut lieu vers 12h00 ; Botella⁴ a écrit plus tard : « Le repli commença en fin de matinée, c'est la mission la plus dangereuse... ». Je ne le savais pas et pour nous économiser car nous avions été très éprouvés la veille. Le retour fut relativement rapide et nous arrivâmes à la nuit à Diên Biên Phu. ■

4. Commandant André Botella. Désigné pour prendre le commandement du 5^e BPVN le 20 décembre 1953 après l'échec de cette opération, il rédigea, à son retour de captivité, un rapport sur les actions dans lesquelles son bataillon fut engagé à Diên Biên Phu du 22 novembre 1953 au 7 mai 1954.

Le point d'appui Dominique

Après la chute de Dominique 1, le 30 mars vers 21h50, Dominique 3 se trouve en première ligne. Ce modeste point d'appui installé dans la plaine, au pied des collines de l'est, constitue désormais le dernier obstacle susceptible d'empêcher les soldats du Viêt-Minh de foncer sur Diên Biên Phu et de s'emparer du PC du Groupement Opérationnel du Nord-Ouest (GONO).

Il est commandé par un jeune artilleur, **le lieutenant Paul Brunbrouck**, qui dispose d'une batterie de quatre obusiers de 105mm, installés à l'est de la Nam Youn pour couvrir le défilé de la RP 41. La protection de la batterie est assurée par la 12^e compagnie du 3/3^e RTA aux ordres du lieutenant Filaudeau.

Ses canons ayant toute chance de tomber aux mains de l'ennemi, le lieutenant Brunbrouck reçoit du lieutenant-colonel Langlais l'ordre de décrocher et de rejoindre la position centrale.

Saint-Cyrien de la promotion *Général Frère* (1948-50), Paul Brunbrouck choisit à sa sortie de l'école de servir dans l'artillerie coloniale. À son arrivée en Indochine en janvier 1953, il est affecté au 2^e bataillon du 4^e RAC.

Il est aérotransporté avec sa batterie à Diên Biên Phu, le 25 décembre 1953. Dans la nuit du 14 au 15 mars 1954, sa batterie tire 2 500 coups sur Gabrielle, infligeant à l'ennemi de terribles pertes.

Le 30 mars, son action héroïque évite la chute du camp retranché et lui vaut d'être promu chevalier de la Légion d'honneur à titre exceptionnel. Il est mortellement blessé le 13 avril par un tir d'artillerie sur Claudine où sa batterie s'était repliée dans la matinée du 31 mars.

Le lieutenant Jacques Allaire relate, dans ses mémoires, le fait d'armes du lieutenant Brunbrouck.

« Le lieutenant Brunbrouck refuse de se replier et décide de défendre la position avec ceux qui ont maintenant rejoint Dominique 3. Sa détermination – on peut ici parler d'héroïsme – est un exemple pour tous. Mais le courage des défenseurs n'aurait pas suffi, si Brunbrouck n'avait décidé de "déboucher à zéro", ce qui signifie dans le jargon des artilleurs : mettre les tubes à l'horizontale pour tirer à vue directe sur les assaillants. Déboulant en masse compacte sur un bouchon apparemment facile à réduire, comparé aux pitons dont il s'est emparé dans la



Le lieutenant Paul Brunbrouck.

première partie de la nuit, un bataillon de la division 312 est haché sur place. Pris à partie par les défenseurs et le tir nourri des mitrailleuses quadruples de la position centrale, les soldats du Viêt-Minh lâchent pied et se réfugient dans la première tranchée venue.

La tranchée de la dernière chance bourrée de charges plates n'attendait qu'eux pour exploser. Le rêve de deux cents vaillants soldats de l'armée populaire s'arrête ici, à moins de huit cents mètres du GONO. »

Le lieutenant de La Malène du 2^e bataillon thaï, qui n'a décroché de Dominique 5 que sur ordre, a participé lui aussi à la défense de Dominique 3. Voici ce qu'il écrit quelques années plus tard :

« Sur Dominique 3, à moins de trente mètres des tranchées ennemies, j'ai pris avec la 5^e compagnie le commandement de quelques éléments épars et des restes du 3/3^e RTA. Ces derniers comprenaient deux sections de soixante tirailleurs encadrées par six ou sept sous-officiers, chacune des deux aux ordres d'un sous-lieutenant. Ils se sont montrés dignes de ceux du Belvédère.

Un des dernières lettres du lieutenant Brunbrouck à sa soeur aînée.

DBP le 20 mars 1954

Ma chère Alix,
Je suppose que tu dois être maintenant à Roubaix. J'espère que tu n'auras pas trop de travail pour tout remettre en ordre. Fais le tri de mes affaires et en tous cas embarque tous mes bouquins. Ils me seront utiles plus tard.
D'accord pour le changement d'adresse tel qu'il sera fait. Je te demanderai de faire une demande de passeport en spécifiant comme profession fonctionnaire, ça me permettra d'aller à l'étranger.
Tout va bien ici, le moral est excellent.
(...)

Ne te fais pas trop de soucis, c'est inutile j'ai confiance en mon étoile.
Rassure aussi Georgette, Claire, Albert.

En cas d'ennuis, tu peux disposer de tout ce que je possède.

Bon baisers
J'entame mon 13^e mois

Que reste-t-il des "cinq collines", rempart ultime de la défense de Diên Biên Phu à l'aube du 31 mars, Eliane 2, Eliane 4, Dominique 3, simple position de plaine, n'en est pas une, mais le courage de ses défenseurs vient de l'élever au-dessus de Dominique 2, véritable point d'amarre de l'est dont la perte a scellé celle du camp retranché.

Le colonel de Castries devra ses étoiles de général à l'opiniâtreté et au sacrifice suprême de quelques officiers, sous-officiers et soldats qui dressèrent un mur infranchissable devant la poussée du Viêt-Minh. Dans la situation confuse qui fut la nôtre dans ces moments-là, comme aux grandes heures de notre Histoire, il suffira d'une poignée d'hommes résolus pour que la bataille ne s'arrête pas la nuit du 30 au 31 mars. Mais viendra le moment où ils ne seront plus assez nombreux pour contre-balancer les forces de la Destinée ! » ■

Abattu en vol

Nous faisons route sur Diên Biên Phu à sept heures quinze, nous avons le contact avec le Dakota PC qui nous signale le sommet de la couche supérieure à huit mille pieds, avec quelques trous au-dessus de la cuvette. À sept heures quarante-cinq, à la verticale estimée de Diên Biên Phu, nous orbitons au dessus d'une couche continue à huit mille pieds. Nous n'avons de contact ni avec Toricelli rouge⁵ ni avec Diên Biên Phu Gonio⁶.



À huit heures, **le lieutenant de vaisseau Jean Andrieux** demande à la patrouille suivante d'orbiter à la verticale estimée de la cuvette pour essayer d'avoir un contact radio. Celle-ci fait alors demi-tour vers Son La, perce dans un trou à l'ouest de Tuan Chau et fait route vers la cuvette en suivant la RP 41.

À Tuan Giao, la DCA (Défense Contre l'Aviation) est assez violente. Nous arrivons au nord-est de la cuvette puis mettons le cap à l'ouest pour rejoindre la piste Pavie. La DCA est très dense et nous remontons légèrement dans les nuages. Quelques instants après, vers huit heures trente-cinq, je vois le 3F4, moteur en feu partir en léger virage à droite. Je n'ai aucune indication radio. Également pris à partie par la DCA, je largue mes bombes aux environs du point d'appui Gabrielle, et passe au-dessus de la couche de nuages. Je n'ai pas vu l'avion percuter ni larguer ses bombes. Je rentre à Bach Mai, après avoir prévenu le GATAC (Groupement Aérien TACTique) et l'autre patrouille. »

Le capitaine de corvette Laure conclut en ces termes son rapport :

« Un message de Diên Biên Phu reçu à Hanoi dans la matinée précisait que le 3F4 était tombé sur le point d'appui Béatrice, enlevé par le Viêt-Minh le 13 mars.

Déterminé à remplir sa mission en dépit des conditions atmosphériques très défavorables, le lieutenant de vaisseau Andrieux a débou-



Au premier plan, le *Curtiss 3SB2C5 Helldiver*, immatriculé 3F4, que pilotait le lieutenant de vaisseau Andrieux.

© Thierry Matra

5. Toricelli rouge: Indicatif phonique du PC Opérations de Diên Biên Phu.

6. Gonio : Le gonio permet de relever votre position à travers votre émetteur qui n'est autre que la radio VHF.

ché dans le nord-est de la cuvette de Diên Biên Phu à trois mille cinq cents pieds (1 200 m), le cap sensiblement sur Dominique. Il semble qu'ayant incliné sa route vers la droite, sans doute pour garder la vue de son objectif et préparer sa manœuvre d'attaque, il soit passé à portée des pièces de DCA, situées dans le nord du centre de résistance, qui avaient déjà causé la perte du lieutenant de vaisseau Lespinas.

Étant donnée l'implantation actuelle de la DCA du Viêt-Minh autour de la cuvette, toute autre route d'approche se serait sans doute révélée aussi dangereuse.

Le lieutenant de vaisseau Andrieux était trop lucide et trop averti de l'efficacité d'une DCA, qu'il affrontait chaque jour depuis deux semaines, pour ignorer les risques exceptionnels qu'il prenait en s'engageant à trois mille cinq cents pieds au-dessus de la cuvette de Diên Biên Phu.

S'il a accepté ces risques, c'est qu'il n'a pas admis que l'aviation puisse rester absente plus longtemps de la lutte héroïque et vitale que livraient depuis douze heures les combattants au sol. » ■



Le lieutenant de vaisseau Andrieux (à gauche) passe en revue la 3^e flottille d'assaut embarquée sur le porte-avions *Arromanches* le 20 octobre 1953, à la tête de laquelle il succède au lieutenant de vaisseau Marmier (à droite).

Un médecin à Diên Biên Phu

Le médecin-lieutenant Pierre Rouault

Né le 16 décembre 1925 à Paris, Pierre Rouault avait rejoint le service de Santé des armées pour y faire ses études de médecine. Affecté au 5^e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens (BPVN), il avait sauté une première fois sur Diên Biên Phu en novembre 1953, lors de l'installation du camp retranché. Parachuté en renfort le 14 mars 1954, il avait pris part aux combats, tout en soignant inlassablement les blessés dans des conditions très difficiles. Blessé le 7 mai 1954, jour de la chute du camp, il avait été fait prisonnier par le Viêt-Minh du 8 mai au 2 septembre 1954.



Les pluies transforment le camp retranché en un véritable borbier et le chirurgien de l'ACP 6 (Antenne Chirurgicale Parachutiste) opère avec de l'eau jusqu'au mollet et les Viêt-Minh à quelques dizaines de mètres de son abri. Il nous faut tout économiser, car beaucoup de colis largués sont perdus. Les anesthésies locales à la novocaïne remplacent les anesthésies générales.

Dossier

Les grandes ampoules de verre, qui existaient à l'époque avant leur remplacement par les actuels flacons de sérum ou les poches en plastique, sont trop fragiles pour supporter les parachutage. À Hanoï, on place les sérums dans des bouteilles de bière dont les capsules ont été évidées. Les colis parachutés de nuit sont récupérés dans les barbelés à la barbe du Viêt-Minh. Ils sont acheminés aussitôt vers les postes de secours de l'avant et les antennes chirurgicales. Malgré les pertes inévitables, les colis tombés chez l'ennemi et la casse, jamais les soins ne seront interrompus !

Le témoignage du médecin-lieutenant Pierre Rouault du 5^e BPVN met en lumière le rôle joué par les médecins de bataillon, isolés sur les pitons.



De gauche à droite : Après le 2 mai 1954, J. Gindrey et J. Vidal opèrent ensemble sous l'œil de P. Grauwin de dos, qui fume au bloc.

« Suivre son unité, tel est le destin du médecin de bataillon à Diên Biên Phu. Ce dernier ne restait pas très longtemps médecin de bataillon, mais plutôt médecin des compagnies fusionnées, puis de la compagnie restante, et enfin médecin des sections de contre-attaques formées des blessés encore valides. Lors des attaques en bataillon constitué, comme ce fut le cas sur Gabrielle le 15 mars 1954, aucune difficulté majeure, le médecin se déplaçant avec sa section d'infirmiers et son matériel ; de plus chaque compagnie a son ou ses infirmiers qui peuvent intervenir dès les premiers accrochages.

Pour les blessés pas trop graves, pansements, garrot si nécessaire, morphine, antibiotiques et antitétanique et le blessé est laissé sur place, l'évacuation se faisant plus tard. Pour les blessés très graves, désespérés même, la présence du médecin est l'ultime espoir : accroupi auprès d'eux, je leur disais : "Je suis là, ça va aller maintenant" et tranquillement ils partaient... Je cassais la plaque matricule, que je mettais machinalement dans la poche de ma veste camouflée et me dirigeais vers le prochain ventre ou thorax et l'éternel : "Je suis là, ça va aller maintenant" et le bris de la plaque...

Lors des attaques à l'échelon compagnies, comme sur Dominique 2, Eliane 1 et Huguette 6, les infirmiers de la compagnie engagée sont redevenus attaquants et le médecin est accompagné par deux infirmiers, le reste du personnel infirmier étant laissé sur Eliane 4, dans le boyau servant d'infirmerie et situé en première ligne puisque sur Eliane 4 n'existait qu'une rangée de tranchées, tout le monde étant aligné face aux Viêt-Minh. Lors de ces attaques, une nécessité, celle de ne pas gêner les combattants et de dégager rapidement les axes de progression des compagnies et là aussi : "Je suis là, ça va aller maintenant"... Le bris de plaque.

À l'échelon des sections de contre-attaque, comme par exemple à Phu San, là non plus pas d'infirmiers de section mais le médecin avec deux infirmiers et, dans ce cas, on fait ce que l'on peut et toujours l'éternel : "Je suis là, ça va aller maintenant". La plaque.

Dans la tranchée avec les infirmiers à la nuit tombée, après une préparation d'artillerie terrible, les soldats du Viêt-Minh passaient à l'attaque. Lumière blafarde, oscillante, des fusées de l'avion « Luciole », poussière suffocante des explosions, cris des Viêt-Minh montant sur Eliane 4 et le calme et l'immobilité des paras subissant l'assaut.



Après les déboires des premières nuits de combats (comment reconnaître dans l'obscurité un Viêt-Minh d'un para vietnamien ?), ordre formel avait été donné : pas un cri et pas le moindre déplacement lors des attaques Viêt-Minh. Tout ce qui bougeait était grenadé. Défense sur place et bilan au lever du jour. À ce moment-là, le médecin pouvait intervenir et évacuer sur Diên Biên Phu.

Voilà pour les actions guerrières, mais il y avait les jours "sans", les Viêt-Minh ne passant à l'attaque que la nuit tombée, il fallait "meubler" ses journées sans sorties. Les problèmes étaient nombreux (alimentation, médicaments, hygiène, feuillées, lessive...) et parfaitement insolubles car, depuis la mort du médecin-capitaine, médecin-chef du groupement aéroporté, c'est-à-dire depuis le premier jour de l'opération sur Diên Biên Phu, il n'existait aucune coordination médicale centralisée. Chaque médecin de bataillon parachutiste se débrouillait en communiquant directement avec sa base arrière à Hanoi.

Mais, à partir du 28 mars 1954, le terrain d'aviation étant impraticable, les parachutages commencèrent et ce fut le "système D", qui régna et, dans ce domaine, le Vietnamien est roi ! Chacun ouvrant les caisses qui tombaient sur son piton, faisant le tri et acheminant sur Diên Biên Phu ce qui n'intéressait pas le bataillon ! Il en fut ainsi d'une certaine caisse de "rhum médical" qui n'alla pas plus loin qu'Eliane 4, certains prétendirent même que cette caisse fut à l'origine de la résistance acharnée d'Eliane 4, qui fut le dernier piton à tomber. J'avais demandé à récupérer pour moi la morphine, les antibiotiques et antipaludéens et l'alcool, avec cela on pouvait voir venir...

Comme on peut en juger le médecin de bataillon sur un piton à Diên Biên Phu suivait le sort de son bataillon avec en "bouquet" l'assaut final Viêt-Minh et la capture. Ceux qui ont connu ces instants où les survivants disparaissent en quelques secondes ne peuvent oublier ! Je pense aux médecins des pitons Béatrice (médecin-lieutenant Jacques Leude), Eliane 4 (médecin-lieutenant André Jourdan très grièvement blessé), Gabrielle les deux médecins-lieutenants Cyrille Chauveau et Jean Dechelotte ayant été blessés et évacués, ce fut l'infirmier-chef Soldati qui les remplaça et fut tué lors de l'assaut Viêt-Minh). » ■

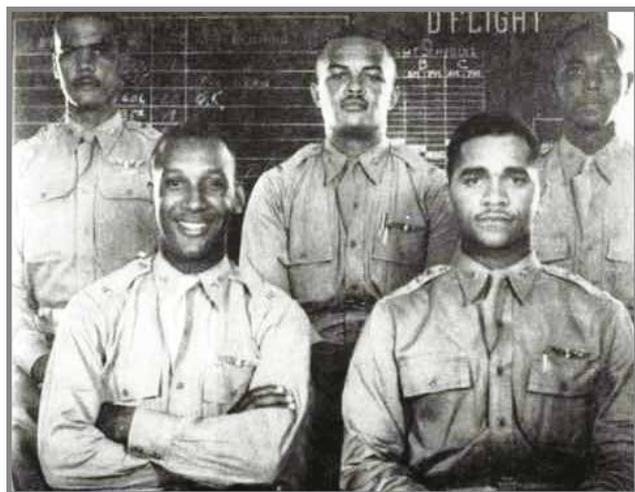
Les Tuskegees



En 1881 à Tuskegee, petite ville de l'Alabama, un pasteur crée une école pour Afro-américains qui prend vite une assez grande importance. Elle devient le *Tuskegee Institute* et les étudiants y passent l'équivalent du baccalauréat. À la fin des années 1930, s'y crée une école de pilotage réservée avant tout à ses élèves. Mais, en 1941, un seul Afro-américain, Charles Anderson, possède une licence de pilote commercial.

Le 29 mars, Mme Eleanor Roosevelt, qui lutte contre la ségrégation, lui demande de l'amener dans son avion malgré l'opposition de son escorte. Elle s'emploie ensuite à publier les photos du vol.

L'État-major américain se prépare à la guerre et, par manque de pilotes, accepte de former des pilotes afro-américains. Les 13 premiers élèves arrivent à Tuskegee en juin 1941, donc



Les cinq premiers brevetés à Tuskegee le 7 mars 1942 : Benjamin O. Davis, Georges Roberts, Lemuel Curtis, Charles De Bow et Mac Ross.



avant Pearl Harbor, et cinq obtiennent leurs ailes d'argent le 7 mars 1942 et formeront le noyau du *99th Fighter Squadron* (escadron de chasse). Cet escadron sera fort de 400 engagés, tous Afro-américains, dont 33 pilotes et comprenant 27 avions.



Général Benjamin O. Davis

© USAF

À Tuskegee, l'encadrement est composé de Blancs, la plupart bienveillants. Le major de la première promotion, Benjamin O. Davis, est issu de West Point où aucun de ses camarades ne lui a parlé pendant toute sa scolarité. Il commandera le *99th Squadron*, puis le *332nd Group* et sera le premier général afro-américain de *US Air Force* (armée de l'air américaine), comme son père avait été le premier général afro-américain des forces armées des États-Unis et premier général afro-américain de l'armée de terre américaine.

Avec l'entrée en guerre des États-Unis, le besoin en pilotes se confirme. 445 pilotes de chasseurs sortiront de l'école de Tuskegee, ainsi que l'équivalent en pilotes de bombardiers. Ces derniers ne rejoindront pas le front à cause de la ségrégation. En effet, se voyant interdire l'accès à un bar réservé aux Blancs, une bagarre éclata et ils furent jugés responsables. Quelques-uns furent emprisonnés, les autres dispersés dans diverses unités.

En avril 1943, le premier escadron, le *99th*, au complet, quitte le port de New York pour Casablanca. Ils y suivent un entraînement intensif d'un mois au contact étroit et amical

de pilotes déjà expérimentés. Le 31 mai, l'escadron rejoint Cap Bon en Tunisie et exécute sa première mission de combat le 2 juin. Les pilotes ont été formés au combat aérien, leur mission consistant essentiellement en escorte de bombardiers, mais pas seulement.

Du 2 au 11 juin, le *99th* participe, à raison de deux missions journalière, à la chute de la garnison de l'île de Pantelleria, verrou entre la Tunisie et la Sicile. Ils font l'admiration des autres pilotes par leurs résultats en strafing (mitrillage) et en bombardement en piqué, bien plus précis que les bombardements en haute altitude, malgré leur *P-40 Warhawk* peu performants. Puis ce sera la Sicile à partir du 10 juillet 1943.

Fin 1943, il y a assez de pilotes issus de Tuskegee pour mettre sur pied le *100th Fighter Squadron*, *301st* et *302nd FS*. Ces escadrons vont former le *332nd Fighter Group* (Groupe de combats), commandé par le colonel Benjamin O. Davis, dès le 7 octobre 1943. Du colonel aux soldats tous sont Afro-américains.



Le *Curtiss P-40L Warhawk* piloté par le *First lieutenant* Charles B. Hall du *99^e* escadron de chasse, en Afrique du Nord. Le vendredi 2 juillet 1943, Hall devint le premier pilote de l'USAAF d'origine afro-américaine à abattre un avion ennemi, un *Focke-Wulf Fw 190* allemand.

© US Air Force



Les aviateurs de Tuskegee (*Tuskegee airmen*) lors d'un briefing à Ramitelli, Italie.

© Bibliothèque du Congrès des États-Unis

Le 332 quitte les États-Unis le 24 décembre 1943 pour Tarente au sud de l'Italie. Il appartient à la 15th USAAF (*United States Army Air Forces : Forces Aériennes de l'Armée des États-Unis*) créée le 30 octobre 1943 pour le théâtre méditerranéen.

Après une formation complémentaire au combat, le 332 effectue sa première mission le 5 février 1944. Les quatre escadrons sont regroupés au sein du 332nd FG le 1^{er} mai et rejoignent le 6 juin 1944 Ramitelli, à hauteur de Naples, mais sur l'Adriatique. Fin mars, le 332 a reçu le *P-47 Thunderbolt*. C'est avec cet avion qu'ils deviendront les légendaires *Red Tails* (queues rouges) pour avoir peint l'empennage en rouge.

De nombreux témoignages d'équipages de bombardiers signalent la confiance qu'ils avaient dans ces *Red Tails*, le bouche à oreille voulant qu'aucun bombardier n'était abattu par la chasse ennemie lorsque l'escorte était dévolue aux *Red Tails*.

Début mai 1944, ils participent aux attaques

de Monte Cassino. En juillet 1944, les *Tuskegee Airmen*, autre surnom qu'ils sont en train de propager, reçoivent l'excellent *P-51 Mustang*, preuve de la considération acquise auprès de l'état-major en même temps qu'ils deviennent les *Red Tail Angels* auprès des équipages de bombardiers.

Ils ont ensuite eu pour mission d'escorter les bombardiers venus détruire des infrastructures dans le sud de la France, notamment à Montpellier, en opérations préparatoires au débarquement de Provence, fixé au 15 août 1944. Le 15 juillet 1944, le 332th FG effectue une mission avec la totalité de ses unités.

Cependant, deux missions, les 10 et 11 août, échouent. La mission dévolue aux *Tuskegee Airmen* devient alors capitale. Le 12 août, le 332 participe à une vaste opération de bombardements aux environs de Marseille et à une destruction systématique des radars de la région de Marseille, Toulon, Montpellier et Narbonne. Les avions du 99th *Fighter Squadron* attaquent notamment au sud de Montpellier et à Sète.



Les *Tuskegee airmen*.
Circa mai 1942 à août 1943.

© USAF

Ils rempliront entièrement la mission, au prix de cinq avions abattus, ceux des Lt Alexander Jefferson, Langdon E. Johnson, Robert H. Daniels, Richard Macon et Joseph Gordon. Seuls, Jefferson et Macon purent sauter en parachute. Prisonniers, ils seront libérés le 29 avril 1945 par l'armée de Patton.

Joseph Gordon s'écrasa dans les caves du domaine de Soriech à Lattes. Enterré dans un premier temps dans cette ville, sa dépouille rejoignit, après la guerre, le cimetière américain d'Épinal. Richard Macon s'éjecta par miracle de la carlingue et se retrouva à terre avec le cou et l'épaule fracturés. Prisonnier et soigné, il rejoignit Jefferson en captivité. Il est décédé en 2007.

Le 332th FG effectuera plus de 3 000 missions en Europe et détruira près de 300 avions ennemis, selon les archives de la *National Archives and Records Administration*. Il escortera 200 escadrilles de bombardiers sans la perte d'un seul bombardier due aux chasseurs ennemis, exploit qui le fit connaître de tous. Malheureusement, il déplorera la perte de 66 tués et 32 prisonniers. Près de 90 pilotes du groupe ont reçu la *Distinguished Flying Cross*.

Le groupe rentrera aux États-Unis fin septembre 1945.

Double V

Ce fut le signe de leur lutte pour acquérir les mêmes droits civiques que les Blancs. Ils avaient gagné le premier V en participant à la défaite de l'Allemagne nazie mais, à leur retour, aucun nouveau droit ne leur a été accordé.



Un Curtiss P-40E Warhawk.

© USAF



Le P-47 Thunderbolt Red Tail.



Le P-51 Mustang à queue rouge des Tuskegee airmen.

© USAF

Histoire

Rentrés aux États-Unis, réunis en association, ces pilotes n'acceptent plus de retomber dans l'anonymat et de se voir à nouveau refuser dans les bars des Blancs. Ils se montreront dans les meetings aériens dans les lieux publics et vont beaucoup écrire. Alexander Jefferson, prisonnier avec Richard Macon, écrit un livre sur les *Tuskegee airmen* et sur son expérience des stalags.

Leur premier succès fut en 1948 avec l'*Executive Order* du Président Harry Truman abolissant les discriminations dans l'armée. Très symbolique fut la remise aux 130 survivants de la médaille d'or du Congrès par le président Georges W. Bush, le 29 mars 2007. Lors de l'investiture de Barack Obama, et à la demande expresse de ce dernier, plusieurs vétérans des *Tuskegee airmen* dont George Hickman, 84 ans, et Edward Lunda, 85 ans, se tiennent parmi les invités au Capitole.

Barack Obama a déclaré qu'il s'appuyait sur les épaules de George Hickman et de ses collègues pionniers : « Ma carrière dans la fonction publique a été rendue possible grâce au chemin tracé par des héros comme les *Tuskegee Airmen* ».

George Hickman n'aurait jamais pensé qu'il verrait le premier Président afro-américain des États-Unis, déclarant : « Je n'avais pas rêvé aussi loin. »



George Hickman.



Le Président Barack Obama et les *Tuskegee airmen* en 2012.

Quelques films, documentaires, livres et bandes dessinées racontent leurs exploits et leurs combats contre la ségrégation.

Film



Ouvrages



BD



Hommages

En France

Le 17 septembre 2011, est inauguré à Lattes, au sud de Montpellier, une stèle dédiée aux *Tuskegee airmen*, avec M. Alexander Jefferson comme invité d'honneur.

Alexander Jefferson est décédé le 22 juin 2022 à l'âge de 100 ans. Né le 15 novembre 1921 à Détroit, Michigan (USA), il possédait un Master de Sciences et enseigna jusqu'en 1979. Il était titulaire notamment de la Médaille d'Or du Congrès américain, de la Purple Heart et de la Légion d'honneur. Il fut l'un des pilotes de chasseurs appartenant au légendaire 332nd *Fighter Group*. Il avait obtenu ses Ailes d'Argent en janvier 1944 et fut abattu le 12 août 1944 près de Toulon par la *Flak* allemande au cours de sa 18^e mission. Prisonnier de guerre libéré en avril 1945, il débarqua à New York le 7 juin, accompagné de ses 31 camarades sortis des camps, pour recevoir en pleine figure la triste réalité ségrégationniste américaine : « Whites to the right, Niggers to the left. » (« Les Blancs à droite, les Nègres à gauche. ») p. 107 *Red Tail Captures, Red Tail Free*. Alexander Jefferson.

Aux États-Unis

Au Colorado

En 1998 à l'Académie de l'air du Colorado, fut inaugurée une statue grandeur nature représentant un *Tuskegee airman*. Celle-ci fut réalisée par le lieutenant-colonel Clarence Shivers, lui-même ancien *Tuskegee airman* du 332th FG.

Le 12 avril 2024, une cérémonie de « redédicace » de cette statue s'est déroulée dans la cours d'honneur de l'Académie de l'air, en présence du seul survivant des *Tuskegee airmen* du Colorado, le colonel à la retraite de l'US Air Force James H. Harvey, de Mme Peggy Shivers, épouse du regretté lieutenant-colonel Clarence Shivers, de membres de la famille des célèbres aviateurs afro-américains et des cadets actuellement en formation au sein de l'académie.



Le Lt Col. Alexander Jefferson au Musée Impérial de la Guerre à Londres.

© Ambassade américaine à Londres



Statue à l'Académie de l'air du Colorado, réalisée par le lieutenant Clarence Shivers.

© USAF par Trevor Cokley

Histoire

Après la cérémonie, la direction de l'Académie a ajouté, sur le piédestal de la statue, une plaque honorant Shivers, afin qu'il soit correctement crédité et reconnu pour son travail. La plaque indique : « La statue de *Tuskegee Airman* que vous voyez devant vous a été créée par le lieutenant-colonel Clarence L. Shivers, USAF (à la retraite) original de *Tuskegee Airman*. Shivers est diplômé de la classe SE-44-J le 28 décembre 1944. »

En Alabama

Le site historique national de *Tuskegee Airmen* (*Tuskegee Airmen national historic site*), en Alabama, rend hommage aux aviateurs afro-américains pendant la Seconde Guerre mondiale et préserve Moton Field, le site d'entraînement de l'armée de l'air américaine. Les visiteurs profitent de visites guidées par des rangers, d'expositions du musée, du film historique du centre d'accueil et d'événements spéciaux tels que des survols militaires et des démonstrations de voltige.

Au Michigan

Une statue en bronze de plus d'un mètre quatre-vingt de haut représentant quatre aviateurs de Tuskegee a été inaugurée à l'aéroport municipal *Coleman A. Young* de Détroit lors du *Memorial Day* (Jour du Souvenir) en 2021. Organisé par les Amis de l'aéroport de Détroit, l'événement a rendu hommage aux pilotes afro-américains qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale. *Coleman A. Young*, homonyme de l'aéroport et premier maire afro-américain de Détroit, a servi comme sous-lieutenant et bombardier pendant la guerre au sein du *477th Medium-Bomber Group* (*Tuskegee Airmen*).

Jean-François MAIN
président du Gr 198



Les cadets sont en formation lors de la « redédicace » de la statue et de la cérémonie de dépôt de couronnes dans la cour d'honneur de l'Académie de l'US Air Force le 12 avril 2024.

© USAF par Trevor Cokley



Les cadets accueillent le colonel à la retraite James H. Harvey, seul survivant des *Tuskegee Airmen* du Colorado, le 12 avril 2024.

© USAF par Trevor Cokley



Statue à l'aéroport de Détroit représentant le capitaine Wendell O. Pruitt et les lieutenants Andrew Aples, John A. Gipson et Milton Hall.

© Patrick Gloria

Note à l'attention des présidents

Nous rappelons aux présidents de nos groupements qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (300pp au format JPG pour un envoi par mail ou imprimée sur papier photo brillant pour un envoi postal). **Toutefois, une deuxième photo peut être ajoutée en fonction de la longueur du texte.** Les photos sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, le nombre de parutions sur notre site Internet est illimité (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de **La Charte** (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus complets des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général. Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

GR 02

FÉDÉRATION NATIONALE
DES COMBATTANTS VOLON-
TAIRES

Président : M. Luc Plessier
Adresse : 9 rue de Mazagran
75010 Paris



La FNCV a organisé pendant cinq jours, un relais mémoriel de Paris à Strasbourg, sur les traces de la 2^e DB, avec la Flamme de la Nation. Ce relais, labellisé par le Groupement d'Intérêt Public 80^e anniversaire de la Libération de la France, débutera le lundi 18 novembre 2024 par une prise de Flamme à l'Arc de triomphe. Puis, les coureurs de l'Association Sportive du Ministère de l'Intérieur (ASMI) s'élanceront avec le flambeau de la Flamme de Brie-Comte-Robert, le mardi 19 novembre, pour rejoindre Strasbourg le samedi 23 novembre. 167 communes seront ainsi traversées pour 580 kilomètres.

La FNCV pourra alors, tout le long du parcours, partager la Flamme de la Nation autour des différents monuments aux Morts avec les jeunes et les anciens des communes visitées. Le relais passera également au cimetière militaire allemand de Solers (Seine-et-Marne) dans le cadre de la réconciliation franco-allemande.

De plus, durant cette année, la Fédération, outre sa participation aux autres cérémonies traditionnelles, accompagnera une dizaine de classes sous l'Arc de triomphe. Enfin, elle est en train de faire réaliser un jeu vidéo « Sur les traces de Jean Moulin » par ISART Digital et la DMCA.

François PETIT
Secrétaire général

Groupements

GR 09

CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE 1939-1945

Président : M. Loïc De Laborie
Adresse : CMI, chez M. Loïc De
Laborie 5 rue Charles Vaillant
78400 Chatou



Comme chaque année depuis 46 ans, l'association Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945, en lien avec le Comité de Mémoire Indochine, a commémoré le coup de force japonais en Indochine le 11 mars 2024 à Paris.

Une messe en la cathédrale Saint-Louis des Invalides a été célébrée par le père Edwin Mangin, aumônier du Val-de-Grâce, suivie d'un dépôt de gerbe devant la plaque du 9 mars 1945, au pied de l'autel latéral.

M. Guillaume Zeller, auteur des *Cages de la Kempetaï*, a tenu une conférence dans les

salons du Gouverneur militaire de Paris sur le coup de force japonais. Elle a été suivie de plusieurs témoignages, notamment celui du colonel Guinard qui a combattu en Indochine dans les rangs du 8^e BPC. La secrétaire d'État

chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, Mme Patricia Mirallès, a présidé le ravivage de la Flamme à l'Arc de triomphe. Une délégation du 2^e bataillon de l'ESM-St-Cyr-Coëtquidan était présente à chaque étape. Son parrain de promotion est le capitaine Goupil, qui avait rejoint la colonne Alessandri après le 9 mars 1945. Le général de Saint-Chamas, Gouverneur des Invalides et président de La Flamme, ainsi que le général Philippe Bonnet, président de la FNAOM, ont honoré cette journée de leur présence.

GR 10

ASSOCIATION NATIONALE DES
PERSONNELS MILITAIRES FÉMI-
NINS CARPIQUET DIEPPE

Présidente : Mme Élisabeth Standaert
Adresse : 52 route de Longy
28250 Senonches



Le 8 juin 2024, les adhérentes du GR 10 se sont retrouvées à Montpellier pour l'assemblée générale annuelle. Une minute de silence a démarré cette journée, pour nos amies disparues depuis notre dernière rencontre, pour les soldats d'hier et d'aujourd'hui morts sur des terrains d'opérations, pour ceux qui, il y a 80 ans, sont venus en terre inconnue pour nous libérer, et surtout en cette journée dédiée aux Anciens d'Indochine, pour tous ceux qui y ont combattu, qui ne sont pas revenus et pour les survivants avec leur histoire.

Après les passages incontournables des assemblées, Mme Gisèle Michelin, 92 ans, la plus ancienne parmi nous, qui a servi en Indochine, toujours présente depuis notre création, a été honorée et a reçu des mains de la présidente du GR 10 la médaille d'or de la FNAM. Puis la vice-présidente, Pascale Gouel, et un membre du CA, aussi administratrice de la FNAM, Mme Marie-Françoise Le Bouleur, ont remis à leur présidente la médaille d'or de la FNAM. La journée s'est poursuivie dans une manade et s'est terminée vers 22h30 par une *Marseillaise* d'une force et d'une solennité telles, que même les taureaux ne l'ont pas dérangée.

Contact : **Élisabeth STANDAERT**
Tél. : 06.64.90.10.36
Mail : an-pmf-cd@orange.fr

GR 16

UNION DES ASSOCIATIONS
PATRIOTIQUES DE LA PORTE
DES MAURES

Président : M. François Salaun
Adresse : Maison des associations
patriotiques – Quai Gabriel Péri
83980 Le Lavandou



Les Amicales, Régimentaire des Commandos d'Afrique, des Combattants et Victimes de Guerre Le Lavandou - Bormes - Le Rayol, l'Association Mémoire Bormes 1944, membre du GR 16 regroupant aussi Le Musée de la Libération du Muy - Provence 44 Productions et Provence 44 ont répondu présentes à l'invitation de France 3 Provence – Alpes – Côte d'Azur et de son journaliste vedette Thierry Bezer. Nous avons participé au tournage d'un documentaire qui sera diffusé le 15 août 2024 pour le 80^e anniversaire du débarquement de Provence. Le maire du Rayol-Canadel, Jean

Plenat, s'est exprimé devant la stèle en hommage aux Commandos d'Afrique. Didier Olivier, président de l'Association Mémoire Bormes 1944, son vice-président Patrick Moulines et quelques adhérents présentaient des véhicules militaires américains contemporains au débarquement devant la chapelle du Rosaire. Patrice Caserio, trésorier, Yves Boyer, secrétaire général de l'Amicale des Commandos d'Afrique, François Salaun président d'ACVG répondaient tour à tour à Thierry Bezer, journaliste de France 3, sur la plage du Canadel, devant la nécropole nationale du Canadel, où reposent les 12 premiers commandos tombés lors du débarquement au pied du Cap Nègre, sur un navire pris d'assaut par les Commandos d'Afrique.

GR 66

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Président : M. Raymond Mallol
Adresse : 4 Rue Ronde
66400 Céret



Le 6 avril 2024 s'est tenue notre 14^e assemblée générale en présence de M. Joseph Lopez, administrateur fédéral, M. Renaud Schouver, directeur de l'ONacVG, du lieutenant-colonel Fabrice Chapuy (DMD), de M. Philippe Rius, adjoint représentant le maire, et des présidents départementaux et locaux. Le président, M. Raymond Mallol, fait observer une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés et une pensée pour les militaires qui ont payé de leur vie. Les différents rapports ont été approuvés et

quitus donné à la trésorière générale. Le conseil d'administration sortant a été réélu. M. Lopez a exposé les actions de la FNAM. M. Philippe Rius remercie le GR 66 pour ses actions, la transmission de la mémoire aux jeunes générations. M. Schouver a également remercié le GR 66 pour son activité le long de l'année et fait une intervention sur le monde combattant. Le DMD a remercié le président Mallol et la FNAM pour le soutien auprès des Cadets de la Défense et des Classes de Défense. MM. Lopez et Mallol ont remis la médaille de bronze à Mme Chantal Henry, et la médaille d'or à MM. Marcel De Maya, René Marull et Joseph Ufarte. L'assemblée s'est terminée par *La Marseillaise* et le pot de l'amitié.

Raymond MALLOL
Président

Groupements

GR 67

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT
TOURS – INDRE-ET-LOIRE – VAL DE LOIRE

Président : M. Jean-Marie Guastavino
Adresse : 82 rue Victor Hugo
37000 Tours

Assemblée générale au mess de garnison de la gendarmerie de Joué-les-Tours le 29 juin

Cette AG se caractérisa par l'affluence d'une cinquantaine de personnes. En effet, les per-

sonnalités habituelles élues ou éligibles se sont abstenues en cette période d'élections mais, en revanche, le nombre de représentants d'associations s'est encore renforcé. Au moins dix présidents ou représentants d'associations amies d'AC nous ont rejoints, ainsi que des membres de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, dont la présidente départementale et le président de comité Tours-Nord.



Le colonel Liédet recevant
la médaille de la Fédération.



Gaël de Poulpiquet, vice-président,
recevant le diplôme.

GR 87

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
AUDIOISE ANDRÉ-MAGINOT DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES
DE GUERRE

Président : M. Alain Vaissière
Adresse : 14 chemin de la Vieille
Fontaine
11170 Villesequelande



Actions en faveur du devoir de Mémoire

Le bureau du GR 87, par l'intermédiaire de son président Alain Vaissière, dans le cadre des actions mémorielles de la FNAM, a remis deux chèques pour soutenir les projets de deux classes, pour un voyage sur les lieux de la mémoire, dans le cadre du Prix de la Mémoire et du Civisme.



GR 89

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Président : M. Michel Tousaint
Adresse : 18 avenue Porson
44380 Pornichet

Le président du GR 89 a remis le chèque de la FNAM, lors de l'assemblée générale de l'association, à M. Georges Hubert, président de l'ASOR 44 et des Cadets de la Défense. Cette cérémonie en présence des Cadets a eu lieu le dimanche 17 mars, au Lycée Saint-Joseph du Loquidy à Nantes.

Michel TOUSAINT
président



GR 105

GROUPEMENT NATIONAL DES COMBATTANTS D'INDOCHINE - T.O.E. ET M.M.E.

Président : M. Robert Boutin
Adresse : Maison du Combattant
15 bis rue de la Gare
74000 Annecy

Notre groupement vient de faire son assemblée générale. Nos effectifs d'anciens combattants d'Indochine s'amenuisent, inéluctablement. Nous pensons, notamment, à Rodolphe Tosi, Roger Dague et François Pechou, trois figures emblématiques du GNCI. Le Groupement adresse ses sincères pensées à leurs familles. Le vendredi 15 mars 2024, Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, a remis l'insigne de Grand Croix de la Légion d'honneur, au colonel Jean-Georges Delmas. C'est en présence d'une



cinquantaine de personnalités, que Mme la secrétaire d'État a rappelé sa carrière. Né en 1929, il est entré dans l'armée en 1950, à l'occasion de son service militaire en tant qu'élève officier. Il effectuera un séjour en Indochine, entre 1952 et 1954, où il a été blessé à deux reprises.

Après une carrière riche en opérations et commandements, il devient en 1973 commandant en second du collège militaire de Saint-Cyr. Puis il part commander les troupes françaises en Côte d'Ivoire. Grand invalide de guerre, le colonel Delmas a quitté l'armée en 1980. À l'issue de l'hommage, M. Robert Boutin, président, a remis la médaille d'or de la FNAM au colonel Delmas.

Robert BOUTIN
président

Groupements

GR 115

ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS DES SERVICES
DE RENSEIGNEMENTS

Président : M. Gilbert Ladrat

Adresse : BP 70867

87016 Limoges Cedex 1



historique réalisée avec des établissements scolaires (notamment en réseau prioritaire) de la Haute-Vienne.

En 2024, notre association continue les différents parcours mémoriels au bénéfice des élèves des classes de troisième, notamment un dépôt de gerbe avec ravivage de la Flamme en présence de la musique des troupes de la Marine nationale. Près de 200 jeunes et adultes ont participé à cette cérémonie qui a marqué le point de départ d'une action qui va se poursuivre, en particulier lors des cérémonies du 80^e anniversaire de la libération de la France. Nous participons au financement d'un projet mémoriel encadré par le trinôme académique. Il s'agit d'une petite approche

À la fin du mois de mai, le bilan de l'étude a été présenté par les élèves au préfet, au président du conseil départemental et à la rectrice d'académie. Ce travail de réflexion sera également édité sous la forme d'un petit livret en vue d'être distribué dans les collèges du département tout en étant également mis en ligne sur Internet. Le préfet, la rectrice d'académie ainsi que la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, encouragent ce projet qui a été labellisé par le GIP *Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire.*

GR 126

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DES ALPES-
MARITIMES

Président : M. Claude Belardi

Adresse : Maison du combattant

12 avenue Principal Pastour

06600 Antibes



C'est avec l'aimable participation de nos élus locaux, M. Christian Giampreti président de l'UFAC d'Antibes, M. Jacques Bisch, président de l'UFAC de Nice et président des ADCPG-CATM06 des AM, M. Rémy Giachero, directeur de l'ONaCVG, le colonel Gérald Lacoste, le conseiller municipal délégué aux AC représentant M. Jean Leonetti, maire d'Antibes - Juan les Pins. Merci aux présidents d'associations affiliées à la FNAM présents à cette assemblée, aux porte-drapeaux pour leur présence aux cérémonies, sans oublier les épouses de nos anciens combattants disparus.

En mémoire à nos disparus une minute de silence a été observée. Le président a lu le rapport moral : participation aux cérémonies 2023 et aux assemblées

générales d'associations affiliées, au congrès annuel de la FNAM à Tours, le rapport sur les effectifs, le vote du nouveau bureau et des membres du conseil adopté à l'unanimité. Le vérificateur aux comptes, M. Fornasero, approuve les comptes présentés par le trésorier, M. Paul Verner, puis discours des autorités locales et remise de récompense. *La Marseillaise* suivie d'un apéritif et d'un repas amical ont clôturé cette journée. Le président Claude Belardi remercie les personnes présentes et leur donne rendez-vous pour la prochaine assemblée générale.

A.C. BELARDI

GR 140

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ- MAGINOT
DE LA MOSELLE

Présidente : Mme Valérie Calamante
Adresse : 19 chemin du Ninguert
57525 Talange

Depuis plusieurs décennies des anciens combattants et militaires français (ACMF) de Maizières-les-Metz et environs, affiliés au Gr 140, organisent les voyages pédagogiques sur les hauts lieux de mémoire.

Avec l'aide habituelle des municipalités de Maizières-lès-Metz et de La Maxe, 106 personnes, soit 92 élèves et 14 adultes (enseignants, élus, secouristes et membres associatifs), se sont rendues à Verdun.

Plusieurs sites ont été visités, dont la citadelle souterraine et le Monument de la Victoire et deux gerbes ont été déposées au Monument



Maginot et à l'Ossuaire de Douaumont avec un digne respect.

Angelo MANZA

DEUIL

GR 58

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT
ESSONNE ET SEINE-ET- MARNE

Le président de notre groupement, Bernard Capet, nous a quittés. Né en octobre 1937, il passe son enfance au gré des différentes affectations paternelles. Il est incorporé au 11^e Bataillon Parachutiste de Choc. Il obtient son brevet parachutiste le 20 mars 1958. Il débarque en Algérie le 14 juin 1958, dans la région d'Orléansville, où son bataillon participe à nombre d'opérations.

Il devient président du GR 58 en 1995 qu'il gère avec compétence et rigueur en organisant des sorties conviviales pour les 800 adhérents des 11 associations qui le compose. Il organise la présence du GR 58 aux actions



de la FNAM depuis 2004 soit :

- Messe à l'église St Louis des Invalides pour le Prix de la Mémoire et du civisme André Maginot ;
- Participation aux cérémonies de ravivage de la

Flamme à l'Arc de triomphe ;

- Hommage aux anciens du ministère de l'Économie et des Finances, pour le 8 mai et le 11 novembre ;
- Soutien et encouragement avec subventions aux sorties scolaires (Écoles, Collèges et Lycées).

Merci pour ta générosité et ton abnégation à œuvrer pour nous tous. Adieu.

Roger PROST



Une armée de champions, le sport sous les drapeaux Jusqu'au 31 octobre 2024

Service historique de la Défense
Château de Vincennes
Avenue de Paris - 94306 Vincennes

À l'occasion des Jeux olympiques d'été, le Service historique de la Défense (SHD) organise, jusqu'au 31 octobre 2024, une exposition gratuite et tous publics.

Plongez dans deux siècles d'activités physiques et sportives pratiquées par les militaires et découvrez comment le sport est devenu une discipline à part entière, affranchi de sa finalité combattante, lors de l'essor de la société des loisirs.

Horaires : du mardi au vendredi de 13h00 à 17h00, le samedi de 9h30 à 15h00 et le dimanche de 10h00 à 17h00. L'exposition est fermée le lundi, ainsi que du vendredi 26 juillet 2024 matin au 18 août 2024 inclus. Des visites guidées sont également proposées gratuitement sur réservations. Plus d'informations sur : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>

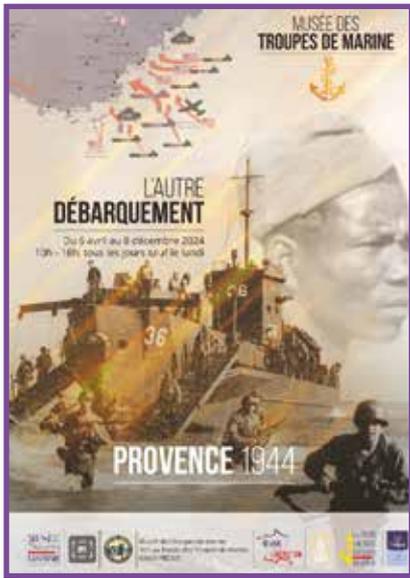
Dimanche 25 août 2024 80^e anniversaire de la tragédie de Croixdalle (76)

Après un rassemblement à 9h40 sur le parking de la mairie de Croixdalle, une cérémonie en mémoire des trois résistants FFI-Réseau Libé Nord, Georges Fix-Roissard, Gaston Cordier et Pierre Dubois, avec dépôts de gerbes, sera organisée le 25 août 2024 : à la stèle Fix-Roissard route de Bures-en-Bray (CD12), à la stèle Gaston Cordier et Pierre Dubois avec inauguration d'un panneau explicatif indiquant le trou de bombe à 30 m, et enfin au monument aux Morts de Croixdalle.

Ces résistants ont été torturés sauvagement et lâchement abattus par la milice, pour avoir dit non au régime de Vichy. La traque incessante et impitoyable de ces trois martyrs sera retracée sur des panneaux exposés dans la salle des fêtes de Croixdalle (76) le jour de la commémoration (après la cérémonie jusqu'à 18h) avec animation. Ces panneaux rejoindront ensuite l'exposition à la salle des fêtes de Neufchâtel-en-Bray (76), du 26 août au 1^{er} septembre 2024 (de 10h à 12h et de 14h à 18h).

Nous vous y attendons. Venez nombreux ! L'entrée de l'exposition est gratuite.
Plus d'informations : ecorcheboeuf.asso@gmail.com





L'autre débarquement Provence 1944 Jusqu'au 8 décembre 2024

Musée des Troupes de Marine
167 avenue du Musée des Troupes de Marine - 83600 Fréjus

Cette exposition présente une sélection exceptionnelle d'objets, uniformes, souvenirs et véhicules d'époque. Vous découvrirez la diversité des hommes et des femmes qui ont participé à cet autre « Jour J », et qui, voilà 80 ans, ont libéré la Provence. Supports pédagogiques, infographies, films, mises en scène... vous feront découvrir l'histoire du caporal Aïto, du cuirassier Antoine, du tirailleur Ahmed, du soldat Pierre, dont le point commun est d'avoir débarqué sur les plages du Var en août 1944 pour libérer la France !

Retour sur l'un des événements marquants de la Seconde Guerre mondiale : « Le 15 août 1944, 8h, sur les rivages de Provence, des détonations annoncent le début de "l'autre débarquement". Au large plus de 2 000 bateaux et bâtiments de guerre se profilent à l'horizon et autant d'avions vont y participer... 250 000 hommes et femmes, venus de tout l'Empire, investissent les plages du Var et ouvrent les "voies de la Liberté" ». Les Alliés lançaient l'opération "Dragoon" sur les côtes de la Provence. »

Du mardi au dimanche de 10h à 18h. Entrée libre – Parking gratuit



Colloque « Fin de l'Indochine »



Le Comité France-Indochine et le Centre d'Enseignement Militaire Supérieur Terre organisent le samedi 14 décembre 2024 (09H00-17H00) à l'École militaire un colloque sur

« La bataille de Diên Biên Phû et la fin de l'Indochine française »

avec la participation d'historiens et de vétérans de la bataille.

L'inscription au colloque est libre et gratuite mais impérative selon des modalités qui seront précisées en septembre prochain sur le site de la FNAM et par voie de presse.



Compagnons de la Libération écrivains Association des écrivains combattants

Disponible en librairie, à la FNAC et sur Amazon
Prix : 26 €

Parmi les 1 038 Compagnons de la Libération, plus de 150 ont laissé des écrits. Quelques-uns sont célèbres, tels André Malraux, Romain Gary, Pierre Clostermann ou Dominique Ponchardier. Mais la plupart ne le sont pas. Ils ont signé des mémoires dans lesquels ils racontent leur combat dans la France Libre ou dans la Résistance. Ce livre offre l'occasion de découvrir ces héros à travers leurs œuvres. Soixante-dix-neuf auteurs qualifiés, civils ou militaires, les présentent. Ils font le portrait éloquent de cent dix-sept Compagnons écrivains.



Qui a sauvé des Harkis ? Sous la direction de Pierre Vermeren

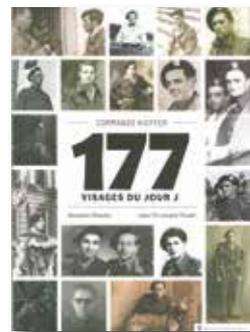
Disponible en librairie, à Cultura et sur les sites habituels
Prix : 22 €

Voici un rare état des lieux sur une question oubliée de la guerre d'Algérie : qui sont ceux qui ont sauvé des harkis entre 1962 et 1965 quand les plus hautes autorités de l'État décident d'abandonner les supplétifs algériens de l'armée française et leur famille ? Pour la première fois une question tabou est levée : Qui a désobéi pour sauver quelque 90 000 Harkis et leur famille entre 1962 et 1965 ?

Une contribution à l'histoire menée par une vingtaine de grands témoins et de chercheurs français et algériens.

Commando Kieffer : 177 visages du Jour-J Benjamin Massieu et Jean-Christophe Rouxel

Disponible aux éditions Pierre de Taillac, en librairie ou sur les sites habituels
Prix : 29,90 €



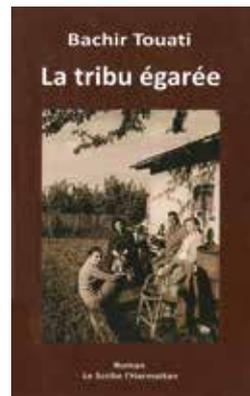
Le 6 juin 1944 à l'aube, les 177 bérets français du 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos débarquent sur la plage de *Sword Beach* aux côtés des Alliés. Ils sont les seuls combattants français à débarquer sur les plages normandes. À leur tête, un banquier devenu commando : Philippe Kieffer. Les parcours de la plupart de ces bérets verts sont encore peu connus du grand public. Bien plus qu'un catalogue de portraits ou de fiches biographiques, cet ouvrage fera découvrir l'aventure de ces hommes derrière la légende mémorielle.

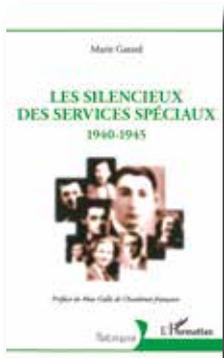
La tribu égarée Bachir Touati

Disponible en librairie ou sur les sites habituels
Prix : 31,50 €

À l'époque de la guerre d'Algérie, une famille d'immigrés algériens prend racine dans une banlieue ouvrière à Villedinde.

Une saga familiale s'y déroule jusque dans les années soixante-dix où la tradition est confrontée aux idées et aux mœurs de mai 68. Kadri, l'avant-dernier de la tribu, est tantôt témoin tantôt victime des événements qui rassemblent ou déchirent sa tribu. Des étonnements de l'enfance aux troubles de l'adolescence, on le découvre moineau ébouriffé de la cours de récréation ou Pierrot lunaire dont les peccadilles déclenchent des catastrophes.





Les silencieux des services spéciaux 1940 - 1945

Marie Gatard

Disponible aux éditions L'Harmattan, en librairie ou sur les sites habituels
Prix : 19 €

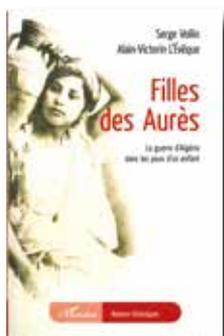
Plus de 320 noms figurent sur le mémorial érigé à Ramatuelle en hommage à des héros particulièrement discrets : des agents et honorables correspondants des Services spéciaux (les services de renseignement et de contre-espionnage qui ont fait le choix de la Résistance dès le 14 juin 1940). Ceux qui en faisaient partie étaient une cible spécialement visée par le service de renseignement allemand, l'Abwehr. Militaires ou civils recrutés, ils ont donné leur vie et étaient, pour la plupart, très jeunes.

Bérets rouges

Henry Corta

Disponible aux éditions Pierre de Taillac, en librairie ou sur les sites habituels
Prix : 19,90 €

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, 36 Français sont largués sur les arrières de l'ennemi. Ils appartiennent au 2^e Régiment de Chasseurs Parachutistes rattaché au *Special Air Service* britannique (les fameux SAS). Leur mission : préparer l'arrivée de leur unité en Bretagne. Henry Corta est l'un d'eux. Largué le 7 juin 1944, il participe à tous les grands combats de cette unité qui sera décorée de la Croix de la Libération par le général de Gaulle. Ce livre, publié en 1952 par l'amicale des anciens parachutistes de la France Libre, nous rappelle le rôle méconnu de ces Français du Débarquement.



Fille des Aurès **Serge Vollin et Alain-Victorin L'Évêque**

Disponible aux éditions L'Harmattan, en librairie ou sur les sites habituels
Prix : 32 €

Roman où se mêle les souvenirs d'enfance, souvent tragiques, de Serge Vollin, né Chérif Benamor, fils de Harki. Chérif est ce petit berger qui découvre la guerre le 1^{er} novembre 1954 par l'assassinat de son jeune instituteur puis celui de son père Harki. Puis, il arrive en France de façon rocambolesque. Peintre autodidacte reconnu, il pratique la peinture de thérapie pour échapper aux traumatismes de l'enfance. En collaboration avec Mme Fatima Besnaci-Lancou une exposition de ses œuvres, les Treize Chibanis, a eu lieu sur le site de Rivesaltes l'an dernier.

Mon père ce Harki

Dalila Kerchouche

Disponible en librairie ou sur les sites habituels
Prix : 8 €

Enfant, j'ai adoré mon père. Adolescente, je l'ai détesté. Parce qu'il était Harki, parce qu'il a soutenu l'armée française pendant la guerre d'Algérie, j'ai longtemps cru que mon père était un traître. Il n'a jamais nié. Il ne m'a jamais rien dit. Ces pages sont leur histoire et ma quête. Dans ce voyage au bout de la honte, j'ai découvert une horrible machinerie d'exclusion sociale et de désintégration humaine. Et puis, j'ai traversé la Méditerranée. Là-bas, j'ai compris qui étaient vraiment les Harkis, leur rôle dans la guerre d'Algérie, leurs tiraillements, leurs secrets aussi. »





D'autres terres que les nôtres

Alain Monnier

Prix : 22,90 €

Roman de l'immigration italienne durant les années mussoliniennes, ce récit met en scène l'histoire de centaines de milliers de paysans qui sont venus cultiver l'espoir et d'autres terres que les leurs, et qui sont aujourd'hui nos compatriotes, nos voisins, nos parents, nos amis.

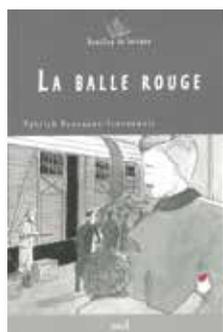


1919 la correspondance du simple

Roxane Chaloine

Prix : 16 €

Julienne et Marcel vivaient une vie paisible quand la guerre est brutalement déclarée. L'homme de la famille est rapidement mobilisé pour le front. Ils vont s'attacher à décrire dans leurs lettres leurs quotidiens sous le feu des bombes et l'attente de nouvelles. Suivez l'évolution de l'espoir de retour de ces courageux soldats auprès de leurs familles. Parfois en vain.

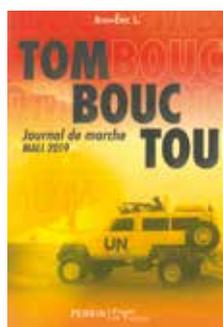


La balle rouge

Patrick Bousquet-Schneeweiss

Prix : 6,80 €

Le livre raconte l'histoire d'une famille juive ordinaire durant l'occupation nazie, à travers la balle rouge de Sam, le fils de la famille. Des années plus tard, la petite-fille de Josué veut connaître l'histoire de son grand-père. La balle rouge prend alors la parole et raconte l'histoire d'un homme qui a dépassé la douleur et les drames grâce à l'espoir et à la rage de vivre.

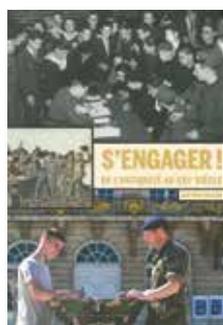


Tombouctou

Jean-Éric L.

Prix : 22 €

Garde républicain, Jean-Éric L. est déployé à Tombouctou en janvier 2019 pour le compte de l'ONU. Sa mission est d'assurer le maintien de l'ordre dans cette ville légendaire et mystérieuse. Il livre un témoignage de premier plan et plonge le lecteur au cœur de ce Mali meurtri depuis 2012 par la guerre civile et les coups d'État, et d'où la France vient de se retirer.



S'engager de l'Antiquité au XXIe siècle

Matthieu Chillaud

Prix : 29,90 €

Dès que la Patrie est menacée, de la Révolution aux attentats terroristes, les milliers de jeunes Français qui veulent défendre leur pays affluent dans les centres de recrutement. Ce livre révèle que les jeunes Français, garçons et filles, de tous les milieux et de tous les horizons, qui s'engagent aujourd'hui le font pour les mêmes raisons que leurs pères et leurs grands-pères.

90^e CONGRÈS DE LA FNAM AU PUY DU FOU



Discours de bienvenue de M. Alain Burgaud, président du Gr 227



Extraits

Prononcer le mot d'accueil devant l'honorable assemblée que vous formez est incontestablement un privilège, je

remercie vivement notre président fédéral, le général Peter de me le permettre.

La section 227 que je préside a l'honneur de vous accueillir dans ce magnifique département situé entre bocages, marais et océan...

La Vendée qui, dans son plus bel écrin, possède ce lieu magique qui vous accueille [...] « le parc d'attraction du Puy du Fou » de renommée internationale [...]. (...)

Enfin, il convient de souligner que la Vendée à vue naître dans la même commune de Mouilleron-en-Pareds, deux hommes célèbres qui ont marqué l'histoire de la France ! Clemenceau dont une intervention à l'Assemblée nationale est dans notre mémoire : « ils ont des droits sur nous » et le maréchal de Lattre qui représenta la France le 8 mai 1945 lors de la signature de la capitulation [...]. (...)

Je remercie le président de la commission « Mémoire et Jeunesse », M. Cyril Carnevilliers et les membres de sa commission. Le soutien financier, attribué aux classes Défense et aux lycées, est une aide précieuse pour

les déplacements des élèves vers un lieu de mémoire historique mais, c'est aussi une aide au recrutement de quelques enseignants convaincus de notre mission. (...)

Je remercie également le président de la commission « Solidarité » M. Christian Piquet. Grâce à l'action Soutien aux réfugiés ukrainiens, une grand-mère, deux mamans et trois enfants de 14 à 17 ans ont été logés et bien installés dans une famille française. Aujourd'hui la famille est toujours présente et les mamans travaillent. Quant aux enfants, ils continuent leurs études et la grand-mère en attendant est aux fourneaux. Les deux papas, sont combattants en Ukraine. (...)

Nous sommes peu nombreux certes mais nous sommes actifs et respectueux de la devise « Mémoire », qui se traduit en actions auprès de nos jeunes, et « Solidarité » afin d'aider soit financièrement soit par le contact direct des adhérents en difficultés.

Voilà, sans crainte de verser dans le « sentencieux », les Vendéens peuvent, inlassablement et avec fierté, puiser dans les devises de leurs aînés les thèmes de réflexions qui permettent d'exalter les valeurs patriotiques : « Unis comme au front » (Clemenceau), « Ne pas subir ! » (de Lattre), « À de tels hommes rien d'impossible ! » (le 93^e RI, commandé par de Lattre).

Je vous souhaite un excellent congrès.

Discours d'ouverture du général (2s) René Peter, président fédéral de la FNAM



Extraits

Bienvenue au Puy du Fou pour ce 90^e congrès et merci d'être présents aussi nombreux [...].

Ce congrès, que je déclare officiellement ouvert, sera certes différent de celui de l'an dernier qui nous avait permis de célébrer les 135^e et 70^e anniversaire de deux moments forts de notre histoire.

Il n'en sera pas moins important puisque vous aurez à vous exprimer en maintes occasions, notamment pour le renouvellement de la commission de contrôle des comptes de la Fédération et celui de son conseil d'administration. (...)

Je voudrais [...] remercier et féliciter Brigitte Raine, notre secrétaire générale et son équipe, Fabienne Bingler, Caty Gambert et Laurent Mouche qui ont été formidables et ont résolu tous les problèmes avec efficacité et bonne humeur.... Bien évidemment tous les autres salariés ont également participé activement à la préparation et j'aurais l'occasion de les remercier tous demain en clôture de ce congrès.

Les élections expliquent l'absence des autorités politiques et militaires, seule Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice de l'ONaCVG est présente et prendra la parole en début d'après-midi.

Notre secrétaire d'État, Mme Patricia Mirallès, a néanmoins tenu à nous envoyer un message que je lirai dans un instant et je l'en remercie.

Auparavant, en quelques mots, [...] la FNAM se porte bien et [...] continue à œuvrer [...] pour la solidarité et la mémoire :

- Renouveau des conventions : musée de l'Armée, Bleuets de France, Village des blessés, maison Athos en projet ;
- Célébration du 80^e anniversaire de la libération de notre pays ;
- Soutien à nos anciens et défense de leurs droits.

Mme Patricia Mirallès est maintenant engagée dans d'autres combats. La FNAM est apolitique mais, me semble-t-il, ce n'est pas aller à l'encontre de nos statuts que de rappeler le formidable bilan réalisé en deux ans. (...)

Depuis elle n'a cessé de se battre pour la revalorisation de la valeur du point d'indice et s'est résolument engagée à piloter le groupement d'intérêt public en charge des célébrations du 80^e anniversaire de la libération de notre pays.

Son investissement constant à nos côtés, son dévouement à notre cause, sa pugnacité, sa réussite nous montrent combien un secrétaire d'État aux anciens combattants est indispensable dans un gouvernement quel qu'il soit. Les associations d'anciens combattants seront vigilantes sur ce point.

Souhaitons-lui le meilleur pour l'avenir [...].

Je cède maintenant la parole à Brigitte Raine, notre secrétaire générale, pour présenter le rapport moral.

Rapport moral de Mme Brigitte Raine, secrétaire générale



Extraits

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence, aussi nombreuse, à ce 90^e congrès [...].

Les congressistes, ici présents, représentent nos 180 000 adhérents, répartis dans 225 associations [...]. (...)

Sont présents : 127 présidents, 40 représentants. Excusés 31 GR, non Excusés 23 GR. Ce qui représente 167 groupements. Sont également présents 95 porte-drapeaux. (...)

Durant l'année 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois. Le Bureau s'est réuni trois fois et à chaque fois que cela a été nécessaire pour étude particulière. Soyez assurés que le Bureau et le Conseil d'administration œuvrent avec beaucoup de dévouement. (...)

Un grand merci à Sébastien, notre porte-drapeau, pour sa disponibilité et la représentativité de notre fédération. J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs, toujours aussi nombreux à ce rendez-vous annuel [...] mais aussi lors des cérémonies patriotiques. (...)

La FNAM a pour but d'apporter une aide efficace à nos adhérents et, dans le même temps, d'affilier les amicales régimentaires représentant la 4^e génération du feu.

Elle veillera à poursuivre le développement de ces deux missions principales : la mémoire et la solidarité.

La Mémoire. Dans un esprit d'ouverture, la FNAM développe de plus en plus d'actions de mémoire auprès des établissements scolaires, des classes Défense et de la Jeunesse. La Solidarité envers nos adhérents est financée en grande partie par l'allocation exceptionnelle versée chaque année aux groupements ou à la suite de leurs demandes auprès de la commission.

De même, nous continuerons à soutenir les blessés, les causes sociétales, les hôpitaux, les musées...

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, nous ont apporté leur soutien et leur confiance et de l'attention que vous avez bien voulu m'apporter.

Rapport de gestion de M. Michel Preud'homme, trésorier général

Extraits

Le président de la commission des finances et le trésorier général vous présentent le rapport de gestion 2023 du Conseil d'Administration.

I – Analyse de l'actif

Le total du bilan 2023 ressort à 39 747 287 € affichant une amélioration de 4 993 496 € par rapport à l'an passé.

A – Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ;
2. Les investissements sur le siège, réalisés en 2023, se sont élevés à 175 052 €.

B – Immobilisations financières

Il s'agit essentiellement des 8 159 100 actions de la Française des Jeux, détenues par la société en participation.

C – Disponibilités

Les disponibilités représentent 79 % du total de l'actif pour un total net de 31 400 478 €.

II – Analyse du passif

Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres associatifs de la FNAM s'élèvent à 36 489 996 € avant affectation



du résultat 2023. Ils représentent 91,8 % du passif.

Les dettes représentent 7,8 % du total du passif.

Elles comprennent en particulier les dettes fiscales pour 1 431 419 €.

III – Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat 2023 présente un excédent de 3 774 181 € (contre un excédent de 1 712 714 € pour l'exercice précédent).

Soit une augmentation de plus de 55 % par rapport à 2022.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Rapport de la commission de contrôle par M. Didier Rouquié

En charge de la vérification de la **régularité** des comptes de la Fédération nationale André Maginot (FNAM), qui au sens de la loi est « **la garantie pour l'assemblée générale de la conformité des comptes aux règles et aux procédures comptables** », la commission de contrôle des comptes (CCC) a présenté devant l'assemblée générale de la FNAM son rapport qui a porté sur la subvention demandée par l'association résidence André Maginot (ARAM) à la FNAM d'un montant de 215 131 €.

Ainsi, au vu du document **irrégulier** produit par l'ARAM à la FNAM, du fait de l'absence de fourniture de pièces justificatives à l'appui, la CCC a formulé les quatre observations suivantes pour lesquelles elle rendra compte de leurs résolutions lors de la prochaine assemblée générale en 2025 :

1. Demande d'actualisation de la lettre de mission du commissaire aux comptes (CAC) de l'ARAM : la CCC n'a eu connaissance que d'une lettre datant de 2005 dans laquelle apparaît, en outre, une contradiction entre le recours ou non par l'ARAM à un CAC. Sur ce dernier point, la CCC est favorable à la mission d'un CAC à l'ARAM, les textes prévoyant en effet cette mission lorsque « les ressources financières dépassent 200 000 € et rémunèrent de un à trois dirigeants », ce qui est le cas en l'espèce.
2. Demande de mise en place d'un contrôle interne pertinent à l'ARAM, qui aurait permis, d'une part, de maîtriser la demande de subvention à la FNAM et, d'autre part, de ne pas se trouver en contradiction avec le rapport du 30 juin 2023 du CAC de l'ARAM ainsi rédigé : « Le commissaire aux comptes,..., prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit », qui selon la CCC, du fait de son absence à l'ARAM, est susceptible dès lors d'engager sa responsabilité.
3. Demande de mise en place d'une procédure de communication des informations financières entre l'ARAM et la FNAM permettant aux administrateurs de la FNAM de disposer de la totalité de l'information financière au moment du vote de la subvention à l'ARAM, qui en l'espèce fait défaut.
4. Demande de fourniture par l'ARAM à la FNAM du compte rendu financier tel que, pourtant prévu à l'article 5 de la convention FNAM/ARAM du 26 octobre 2017, ainsi rédigé : « L'ARAM s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de chaque exercice par l'intermédiaire de son Trésorier un compte rendu financier retraçant de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour remplir les objectifs de la présente convention. Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions menées et définies d'un commun accord entre les parties aux présentes ».

Ces quatre observations, ainsi formulées et ayant obtenu l'accord des représentants de l'ARAM, la CCC a proposé à l'assemblée générale réunie en congrès d'approuver les comptes clos 2023 de la FNAM.



Le congrès en images



Les motions de la FNAM 2024

Mesure 1

Défense du pouvoir d'achat des pensions militaires d'invalidité (PMI)

La forte augmentation de l'inflation augmente l'écart qui existe entre l'évolution du point de PMI et celle de l'indice des prix à la consommation. Le pouvoir d'achat des pensions d'invalidité baisse.

La FNAM demande :

- Que soit mis en place un système qui permette de corriger la perte de pouvoir d'achat des PMI et tout particulièrement pour les pensionnés dont la PMI constitue une part significative de leurs revenus en particulier les grands invalides et grands mutilés.

Mesure 2

Orphelins de guerre - Pupilles de la Nation

Il y a plus de 100 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait le statut de Pupille de la Nation. Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des Morts pour la France, pupilles de la Nation, civils et militaires de la Seconde Guerre mondiale,

La FNAM demande :

- Qu'une reconnaissance spécifique, assortie d'une allocation équitable pour tous les orphelins de guerre, leur soit accordée.

Mesure 3

Information des détenteurs d'une PMI sur leur succession

L'Article 775 bis du code général des impôts (CGI) stipule que :

« Sont déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du service. »

Les pensions militaires d'invalidité (PMI) rentrent dans ce dispositif.

Cette disposition est méconnue à la fois des pensionnés et des notaires.

La reconstitution des sommes perçues et l'acceptation du processus par les services fiscaux posent parfois des difficultés.

La FNAM demande :

- Qu'une circulaire interne au ministère des Finances rappelle et uniformise les procédures auprès des centres de paiement des pensions et des services fiscaux enregistrant les frais de succession ;
- Qu'une information soit faite aux directeurs départementaux de l'ONaCVG.



Cérémonie



Neuf postes d'administrateur étaient à pourvoir. Les résultats de l'élection du mercredi 26 juin n'ont pas nécessité de second tour. Sont ainsi élus ou réélus :

Christian Piquet
Michel Preud'homme
Pascal Boes
Patrick Remm
Yvon Rouanet
Benoît Clavier
Pierre Lara
José Miguel Real
Pierre Audoin

Résolutions adoptées à l'assemblée générale

Première résolution

L'assemblée générale de la Fédération nationale André-Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2023, présenté par la secrétaire générale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de ratifier la cooptation de M. Pascal Boes, en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le conseil d'administration du 12 septembre 2023, en remplacement de M. l'Amiral Lacaille. Cette nomination est effectuée pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'assemblée générale approuve toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2023, donne quitus aux membres du conseil d'administration et décharge de son mandat au commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

Affectation du résultat 2022 en 2023 :
L'assemblée générale affecte le résultat de

l'exercice 2022 de 1 712 714 € à la réserve disponible 2023, qui s'élève désormais à 15 210 056 €.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2024 qui annonce un résultat avant amortissement de 521 017,50 €.

Sixième résolution

L'assemblée générale approuve le rapport financier présenté par le président de la commission financière.

Septième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2023 et approuve chacune des conventions listées dans ce rapport.

Huitième résolution

En application de l'article 11 des statuts, l'assemblée générale approuve la nomination de la commission de contrôle, constituée de membres de la Fédération nationale André Maginot, pour une durée de deux ans.

Neuvième résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale, pour accomplir toutes formalités légales ou statutaires qui seront nécessaires.

Allocution de Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG

Extraits

C'est avec un immense plaisir et un grand honneur que je me tiens devant vous aujourd'hui, lors de ce congrès [...].

Depuis ma nomination en tant que directrice générale de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, j'ai eu la grande satisfaction de constater la détermination et le professionnalisme qui caractérisent les agents de l'Office. (...)

L'Office est une grande chaîne humaine et chaque maillon a son importance. Si un fait défaut, c'est la chaîne entière qui se casse. (...)

Nos objectifs sont communs : mieux accueillir nos ressortissants et mieux les accompagner, continuer et développer le travail de mémoire au travers de celle des hommes et celle de pierre. (...)

La Fédération Maginot est une alliance qui incarne les valeurs fondamentales de solidarité, de coopération et de défense commune. (...)

Il est essentiel que nous restions unis et engagés dans notre mission commune. (...)

Par ailleurs, le volet fédératif de la FNAM a des implications directes dans les commissions de solidarité gérées par l'ONaCVG dans nos départements : en effet, regroupant un grand nombre d'associations, vos présidents sont souvent membres des conseils départementaux de l'Office. (...)



Je sais que localement de nombreux dossiers sont traités tout à la fois par l'ONaCVG et la FNAM : cette action concertée, concrète, a déjà permis de rectifier, de régulariser, d'assouplir ou de conclure des situations de vie délicates, des moments de faiblesses ou de détresse personnelles. (...)

En 2026, nous célébrerons le centenaire de la carte du combattant et de la décoration qui va avec. L'ensemble de notre monde combattant, dont la quatrième génération de feu, sera concerné par ce centenaire de premier ordre.

En conclusion, je voudrais exprimer ma profonde gratitude envers les 160 000 membres de la Fédération Nationale André-Maginot pour leur travail remarquable dans la préservation de notre histoire et la promotion de notre défense nationale.

Je vous remercie.

Message de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Extraits

Je regrette sincèrement de ne pouvoir être avec vous aujourd'hui pour votre Assemblée générale. (...)

[...] je partage également les convictions politiques défendues

par André Maginot, [...] en matière de droit à réparation des anciens combattants et des victimes de guerre. Ce droit est fondateur à la fois du monde combattant contemporain, mais aussi des politiques de mémoire dont nous sommes héritiers. (...)

À ce titre, la FNAM fait partie d'un pacte social plus large, qui permet aux jeunes d'avoir confiance et de s'engager dans les armées, mais également et plus largement dans la société française, c'est-à-dire dans la République.

Parce qu'il n'est pas possible d'honorer des dettes que l'on ne connaît pas, le droit à réparation prend toujours appui sur un travail de mémoire. À ce titre, je veux saluer l'action essentielle de votre association pour la transmission de la mémoire et de l'éducation de notre jeunesse. L'enseignement de l'histoire, la transmission de la mémoire, l'exemple par l'engagement du monde combattant,

sont ainsi des composantes essentielles de la conservation et du renforcement du lien entre les armées et la Nation.

C'est par ailleurs précisément dans l'acte de transmission mémorielle qu'une société prend soin d'elle-même, qu'elle n'oublie pas d'où elle vient ni où elle souhaite aller.

Par ailleurs, je tiens à sincèrement remercier la Fédération nationale André-Maginot pour le soutien généreux, rapide et efficace qu'elle a apporté à la Mission des 80 ans de la Libération. Son soutien financier a permis à de nombreux projets locaux et éducatifs de voir le jour, et a donné à ces commémorations qui nous rassemblent une dimension nouvelle et populaire, ancrée dans les territoires, qui aurait été différente sans votre intervention.

Vos actions ont un réel impact sur la jeunesse, en matière d'éducation et de civisme. Cela me tient particulièrement à cœur, car l'éducation civique de nos jeunes est d'autant plus importante aujourd'hui. C'est pourquoi cet effort porté dans la durée par la FNAM, grâce à votre action, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les administrateurs et les adhérents, est vital pour le monde combattant. (...)

C'est avec cet esprit de reconnaissance, que je veux vous souhaiter de bons et fructueux travaux pour votre assemblée générale.

Conseil d'administration

Membres du bureau



Amiral Henri LACAILLE
Président d'honneur
Conseiller auprès du président fédéral



Général (2s) René PETER
Président fédéral



Général (2s) Robert RIDEAU
Président honoraire
Conseiller auprès du président fédéral



Christian PIQUET
Président délégué



Jean-Marie GUASTAVINO
Vice-président fédéral



Patrick REMM
Vice-président fédéral



Brigitte RAINE
Secrétaire générale



Bernard GARNIER
Secrétaire national



Pascal BOES
Trésorier général



Michel PREUD'HOMME
Trésorier national

Administratrices et administrateurs



Pierre AUDOIN



Francis BARBIER



Michel BERTHELIN



Dominique BURLETT



Cyril
CARNEVILLIERS



Benoît CLAVIER



Paul DODANE



Annie HERMENIER-
TELMACE



Pierre LARA



Marie-Françoise
LE BOULEUR



Gérard LE DUC



Richard PERNOD



José Miguel REAL



Yvon ROUANET



Guy SAINT-MARTINO



Henri SCHWINDT

Commissions techniques 2024 - 2027

SOLIDARITÉ



Président
Christian PIQUET

Membres :
M. BERTHELIN, D. BURLETT
J.-M. GUASTAVINO, A. HERMENIER-
TELMACE, M. PREUD'HOMME et
Y. ROUANET

Secrétaire :
Fatima Brahmî

MÉMOIRE



Président
Cyril CARNEVILLIERS

Membres :
P. BOES, M.-F. LE BOULEUR,
M. PREUD'HOMME, B. RAINE
et H. SCHWINDT

Secrétaire :
Fabienne Bingleur

DÉFENSE DES DROITS



Président
Francis BARBIER

Membres :
B. CLAVIER, P. DODANE,
P. LARA, R. PERNOD et
J. REAL

Secrétaire :
Cristina Bioridi


Général (2s) Paul Dodane
Conseiller du président
pour le droit à réparation

FINANCES ET STRATÉGIE



Président
Patrick REMM

Membres :
P. AUDOIN, P. BOES, D. BURLETT,
B. GARNIER, Y. ROUANET
et G. SAINT-MARTINO

Secrétaire :
Maggy Martin


Conseiller du
président pour
les finances

COMMUNICATION



Présidente
Annie HERMENIER-TELMACE

Membres :
P. AUDOIN, P. BOES,
C. CARNEVILLIERS, P. LARA et
R. PERNOD

Secrétaire :
Cathy Gambert

LA CHARTE



Président
Rédacteur en chef
Jean-Marie GUASTAVINO

Membres :
P. DODANE, B. GARNIER, M.-F. LE
BOULEUR et C. PIQUET

Secrétaire :
Cathy Berjot-Ben Helal

CHANCELLERIE



Président
Yvon ROUANET

Membres :
J.-M. GUASTAVINO
G. LEDUC, P. REMM
et H. SCHWINDT

Secrétaire :
Cristina Bioridi

RELATIONS AVEC LES GROUPEMENTS



Président
Bernard GARNIER

Membres :
M. BERTHELIN, D. BURLETT,
C. CARNEVILLIERS, J. REAL
et P. REMM

Le personnel de la FNAM



Corinne Jacquet

Accueil, standard, gestion du fichier



Isabelle Mouche

Accueil, standard, gestion du fichier
Conciergerie



Fabienne Bingler

Assistante du président fédéral
Assistante de la commission Mémoire



Fatima Brahmi

Secrétariat général
Secrétaire de la commission Solidarité



Cristina Biordi

Secrétaire de la commission des Droits, de
la commission de Chancellerie et du pôle
Jeunesse de la commission Mémoire



Maggy Martin

Service comptabilité
Secrétaire de la commission des Finances



Cathy Berjot-Ben Helal

Rédactrice en chef adjointe
Secrétaire de la commission
de *La Charte*



Caty Gambert

Service communication
Événementiel



Laurent Mouche

Service communication
Événementiel
Conciergerie

Le conseil d'administration de la FNAM

